

**DINU CRISTINA IONELA**

**Parlé et écrit**  
**dans le**  
**français contemporain**

Editura Sfântul Ierarh Nicolae  
2010

ISBN 978-606-8129-51-8

Lucrare publicată în Sala de Lectură a  
Editurii Sfântul Ierarh Nicolae,  
la adresa <http://lectura.bibliotecadigitala.ro>

**COORDONATOR ȘTIINȚIFIC :**  
**GRECU MARIUS**

## Plan de travail

<b>Introduction</b>	5
<b>Chapitre I</b>	
1. La dynamique du français contemporain	6
1.1 Le lexique	8
1.2 La syntaxe	9
1.3 La morphologie	10
1.4 La phonologie	11
2. Les descriptions du français contemporain	13
2.1 Les descriptions traditionnelles	14
2.2 Les descriptions structurales	14
2.3 Les descriptions fonctionnelles	14
2.4 Les descriptions génératives transformationnelles	15
2.5 Les descriptions de l'emploi du français	17
3. Le parlé et l'écrit	18
3.1 L'écrit présent dans l'oral	19
<b>Chapitre II : Oral vs. écrit</b>	20
2.1 Les descriptions propres à l'oral et à l'écrit	20
2.2 Les modes de production	21
2.3 Recherches de mots	22
2.4 Analyse de quelques turbulences	24
2.5 Les grands mythes séparateurs	24
2.6 Français parlé et français populaire	25
2.6.1 Le français populaire	25
2.6.2 Le populaire - littéraire	25

2.6.3 Le français "tel qu'on le parle"	25
2.6.4 Le français populaire est pauvre	26
2.7 Le français parlé et le français écrit- Les équivoques	26
2.8 Le français parlé ferait évoluer la langue	27
<b>Chapitre III : Le français écrit</b>	29
<b>Chapitre IV : La langue parlée</b>	32
4.1 Les innovation du parlé	33
4.2 Les fautes parlées	36
4.3 L'ordre des mots	38
<b>Chapitre V : L'imbrication écrite – parlée</b>	44
5.1 Le vocabulaire	44
5.2 Les structures grammaticales	49
<b>Conclusions</b>	53
<b>Bibliographie</b>	55

## INTRODUCTION

Ce travail est orienté vers des problèmes généraux sur l'oral et le scriptural, dans le français contemporain plus précisément sur la recherche de leurs traits spécifiques. Avant toute investigation il est nécessaire de tracer le partage de ces zones où la langue se réalise, si l'on veut d'abord comprendre ce que parler ou écrire signifie ; si l'on veut, ensuite, relever les traits qui marquent la pertinence de l'une ou l'autre. C'est alors seulement qu'il devient possible d'essayer l'analyse d'une forme typique du message scriptural, les textes littéraires.

Si le perfectionnement et le renouveau de la pédagogie de la langue française supposent ce renversement qui donne à l'oral une place première, alors il importe que l'on examine attentivement le contenu que l'on prête à cette notion, comme à son corollaire, l'écrit. Car la confusion est grande.

Essayer de définir aussi rigoureusement que possible les deux ordres dans les quels tout sujet alternativement s'exprime : oral et / ou scriptural, sera la visée de cette étude.

La confusion à dissiper naît surtout de ce que très souvent on pose langue parlée / langue écrite comme deux „niveaux de langue” alors que ce sont deux réalisations, dans deux systèmes différentes, de la langue. Langue parlée : synonyme de langue populaire ou familière ; langue écrite : synonyme de langue châtiée, choisie, cultivée, littéraire. On est conduit ainsi à relever dans les textes d'un écrivain les mots ou les tournures de langue parlée.

Le roman contemporain intègre de plus en plus dans sa syntaxe et dans son vocabulaire, le français quotidien parlé. Inversement, la scolarisation généralisée favorisant la tendance, on admet que le français parlé comporte, tout de même, beaucoup plus de marques du français écrit que jadis. Tout le monde ayant appris à lire les livres étant plus abondants, le français parlé n'est plus aussi divers, aussi dialectisant ou patoisant. Mais décrire ainsi l'usage de la langue, n'est que constater, en surface, que de l'oral à l'écrit, et inversement, le passage et les emprunts sont permanents : ce n'est pas dégager les traits spécifiques de l'un et de l'autre.

# CHAPITRE I

## *1. La dynamique du français contemporain*

La description scientifique des langues, qu'on pratique à grande échelle depuis plus de trente ans, pose un problème dont certains linguistes n'ont pas encore pris pleine conscience. Toute langue, on le sait, est perpétuellement en cours d'évolution, et les différents usagers manifestent dans leur emploi de la langue des stades divers de cette évolution. D'une génération à une autre, on peut constater des divergences appréciables dans la phonologie, le lexique, voire la morphologie et la syntaxe. D'autre part, le même individu peut, d'un instant à l'autre, dans différents styles, présenter, sur certains plans, des traits plus ou moins conservateurs aux novateurs. Ceci semblerait rendre très délicate une description structurale strictement synchronique fondée sur l'observation des usages réels. Le problème ne s'était naturellement pas posé aussi longtemps que les descriptions qu'on donnait des langues étaient, implicitement ou explicitement, normatives. Il ne pouvait jamais y avoir, dans ce cas, qu'une seule forme recommandable à chaque pas, celle qu'on considérait comme la „bonne”, identique, en général, à celle que pratiquait ou croyait pratiquer le descripteur dans ses usages les plus délibérés.

Lorsque la description se veut scientifique et non prescriptive, on peut adopter diverses solutions :

1. On concentre son attention sur le parler d'une seule et même personne et sur un style particulier de cette personne, par exemple le style familial. On décrit, comme on dit, un idiolecte, ou, plus exactement, un des usages de cet idiolecte. On obtient alors, en principe, des matériaux très cohérents encore qu'un corpus réuni dans ces conditions puisse présenter des formes de provenance fort variée, par exemple, des mots étrangers particuliers au locuteur choisi et articulés avec les phonèmes d'origine. L'inconvénient de cette méthode est que ce qui nous intéresse en général n'est pas le parler d'une seule personne en lui-même, mais en tant que représentant une langue prise dans son ensemble.

2. On fait une description statique des usages considérés comme caractérisant la langue dans son ensemble, sans essayer de résoudre les contradictions, ni d'expliquer les divergences. L'inconvénient de cette méthode est qu'on rapproche indûment des traits qui caractérisent des usages différents, c'est-à-dire qui appartiennent à des structures partiellement irréductibles les unes aux autres : le passé composé est, en français parlé, le seul temps employé dans la narration de faits réellement constatés ; dans le français écrit, le temps de narration normal est le passé simple que le passé

composé vient compléter dans certaines conditions, dans une optique structurale, on ne saurait identifier le passé composé lorsqu'il est seul en cause et lorsqu'il est en compétition avec un autre temps.

3. On procède à une description dynamique de l'ensemble des usages retenus comme caractérisant la langue à un certain point de son devenir. Ceci veut dire qu'on caractérise les usages divergents comme des stades différents d'un même processus évolutif ou comme le résultat de divergences à partir d'un même stade initial, en s'efforçant, chaque fois, de dégager ce qui, dans un usage antérieur, peut contribuer à expliquer ce qui a conduit à l'usage postérieur. Si, par exemple, on traite des temps de narration en français, on s'efforcera de mettre en valeur les traits morphologiques qui ont contribué à l'élimination du passé simple en français parlé et abouti de la sorte à étendre l'usage du passé composé. Les descriptions dynamiques du type qui nous venons de définir présentent d'évidents avantages, la structure n'y apparaît plus comme un modèle que le descripteur établit à fin d'ordonner, pour lui-même et par ses lecteurs, les faits relevés, mais comme inhérente à la langue et conditionnant son évolution. Elles présentent sans doute l'inconvénient d'être beaucoup moins formalisables, ce qui est un désavantage certain pour maintes applications pratiques, mais elles nous paraissent préférables à toute autre.

Pour comprendre la dynamique du langage, il faut ne jamais perdre de vue qu'à chaque point de la structure peuvent entrer en conflit trois forces dont la composante correspond à un équilibre sans cesse remis en cause : ces forces sont le désir de communiquer, l'inertie naturelle qui tend à réduire l'énergie dépensée, et la pression exercée par la tradition. Les deux premières, désir de communiquer et inertie, se combinent dans ce qu'on a appelé la loi du moindre effort. La pression de la tradition s'oppose à l'économie.

L'élimination du passé simple en français parlé résulte de l'économie ; son maintien dans certains styles du français écrit est dû à la pression de la tradition.

Ce qui change, d'une époque à une autre, et qui entraîne des changements dans la langue, ce sont les besoins et les conditions de la communication qui sont, à leur tour, sans la dépendance directe des structures changeants de la société.

De nouveaux besoins affecteront directement le lexique, indirectement et à longue échéance la grammaire, de façon plus détournée encore la phonologie. C'est, en effet, le lexique qui, dans une langue, reflète le plus directement les réalités non linguistiques. Une communauté de culture, celle, par exemple, qui caractérise l'Europe occidentale, peut fort bien aller de pair avec des grammaires et des phonologies différentes. Mais elle impose,

sur tous les points où existe une culture commune, des structures lexicales analogues, les signifiants peuvent différer soit du fait de leur identité phonématique (angl. perceive / *pə' sɪv* /, fr. percevoir / *persv-/*), soit parce que, dans les calques, leurs composants ne sont pas les mêmes (all. *Vernehm-en*, fr. *Per-cev-oir*), mais les signifiés tendent à coïncider.

Il en résulte que les changements effectués dans le lexique seront fréquents, nombreux, immédiatement manifestés et affectant souvent des unités de fréquence assez basse. Ceux qui touchent la grammaire et, surtout, la phonologie peuvent apparaître de façon insidieuse, se développer de proche en proche et, au bout d'un temps plus ou moins long, affecter profondément le système tout entier. Il y a longtemps qu'on a remarqué que les mots changent, et qu'on a dégagé les causes de ces changements. Mais il a fallu l'apparition et le développement de la linguistique structurale pour qu'on comprenne que les changements phonétiques sont des manifestations de changements du système.

## **1.1 Le lexique**

Les innovations lexicales du français contemporain, comme celles des autres langues de culture, sont très fréquemment le résultat de l'évolution des techniques et de nouvelles conquêtes de la recherche. Les mots nouveaux ponctuent l'évolution des modes et des comportements. Dans ce domaine également, de l'anorak à la mini-jupe, des yé-yés aux beatniks et aux hippies on n'a que l'embarras du choix. Il y a là, sans doute, un phénomène intéressant mais qui, linguistiquement, représente une fermentation très superficielle, qui n'en est que plus frappante pour les contemporains, mais qui n'est pas propre à notre époque. Il y a toujours eu des techniques qui succédaient à d'autres techniques, des modes qui remplaçaient d'autres modes, même si le rythme actuel semble beaucoup plus rapide qu'au cours des siècles qui ont précédé le notre. Ce qui se produit fréquemment et montre bien le caractère épisodique de ce bouillonnement lexical, c'est le retour au terme traditionnel une fois que la nouvelle technique a entièrement supplanté la précédente : tant qu'il y avait des voitures à chevaux, on parlait d'automobiles ; aujourd'hui il n'y a plus, de nouveau, que des voitures et auto tend à prendre le statut d'un préfixe, dans autoroute, auto-école.

D'où les discussions autour du „franglais”. L'influence réelle est profonde de l'anglais sur le français contemporain n'est pas niable.

Mais il faut la retrouver au-dessous de l'écume lexicale qui fait en général l'objet des dénonciations véhémentes. Il y a toujours eu des mots à la mode et ce n'est pas la première fois que ces mots sont le plus souvent



anglais. On a parlé autrefois de dandy et de raout, mots et choses qui appartiennent désormais à l'histoire des moeurs, comme le feront demain yéyé et beatnik.

Linguistiquement plus intéressantes que l'apparition et la disparition de mots nouveaux, sont les modifications qui affectent le sens de mots traditionnels. On connaît le sens nouveau de „comprendre, saisir par l'esprit” qu'avait acquis „réaliser” sans l'influence de l'anglais „réalise” et qu'il semble être en train de perdre aujourd'hui. Mais, pour un qui faiblit, dix cas nouveaux apparaissent, où l'on est souvent tenté de diagnostiquer une évolution sémantique autochtone lorsque le processus même de l'emprunt à échappé à l'attention : le sens des deux mots „distribution” et „répartition” est assez proche pour qu'on ne remarque pas que le premier s'emploie fréquemment aujourd'hui là où l'on attendait l'autre, seul si l'on a eu l'occasion de remarquer que distribution, dans ce cas, traduit un angl. „distribution” qui recouvre toute la sphère d'emploi des deux mots français. Dans le même ordre d'idées, on signalera la valeur spécifique prise, dans le vocabulaire des sciences humaines, par „pertinent” comme équivalent de l'anglo – allemand „relevant” dont l'adoption en français se heurtait à la gênante homonymie du participe présent de „relever”.

Un phénomène qui mérite de retenir l'attention du linguiste est la généralisation, que l'on constate dans la France d'aujourd'hui de l'emploi du vocabulaire familier, des tournures populaires et argotiques, voire des mots les plus grossiers de la langue. Ce qui frappe les observateurs qui ont bien connu la situation linguistique pendant l'entre-deux-guerres, c'est l'affaiblissement des tabous verbaux qui a longtemps distingué le parler des deux sexes, affaiblissement qui va de pair avec l'extension du tutoiement non seulement entre filles, mais entre filles et garçons rapprochés par leurs occupations ou leurs études.

## **1.2 La syntaxe**

Il est un peu artificiel de dissocier l'examen du détail de la syntaxe de celui du vocabulaire ; c'est la syntaxe de „causer” qui lui a valu des déboires ; les Français cultivés, sans discuter et avec un bel ensemble, cédé à l'injonction des puristes qui leur demandaient de faire de „pallier” un verbe transitif. Le „franglais” est caractérisé aussi bien par ses constructions („prendre un risque” au lieu de „courir un risque”) que par ses mots isolés. Si maintenant, par syntaxe, on entend surtout l'ordonnance des phrases, on ne dira pas que le français est en train de modifier sa syntaxe, mais que ce qui était, à cet égard, le propre du français parlé tend à pénétrer dans la langue écrite par le chenal de la littérature. Le français quotidien regorge de

prédicats nominaux sans sujet, qui appartiennent à des types variés : défense d'afficher, bas les pattes, chapeau ! , le temps de prendre un verre, etc. Ces constructions se rencontrent de plus en plus fréquemment dans la littérature d'imagination, non seulement lorsque le romancier ou l'auteur dramatique fait parler ses personnages mais dans l'exposé narratif qu'il prend la forme de ce qu'on a appelé le style substantif.

### **1.3 La morphologie**

Si, par morphologie, on entend l'examen des variations formelles des signifiants ou, mieux dans le cadre présent, l'ensemble de ces variations formelles, on ne peut pas dire que la morphologie du français soit actuellement en voie d'évolution rapide. Conçue comme nous venons de la définir, la morphologie est l'ensemble des formes dites irrégulières, c'est-à-dire celles qu'on ne peut pas former par analogie. La formation du participe présent en anglais parlé ne pose aucun problème de morphologie puisqu'il se forme toujours en ajoutant / - ij] au radical de l'infinitif. On n'en peut dire autant du participe présent français puisque / - à (= - ant) s'ajoute au radical de l'infinitif dans „allant” (all-er) mais à celui du subjonctif dans „sachant” et que, par conséquent, on ne peut faire confiance à un cheminement analogique donné. La réaction du jeune enfant qui vient d'apprendre sa langue est d'éliminer de cette langue toutes les formes irrégulières, qu'il n'a pas eu l'occasion de pratiquer assez souvent au cours de ses deux ou trois premières années. Lorsqu'une catégorie grammaticale, un temps de verbe par exemple, réclame l'emploi de trop de formes qu'on ne peut former à coup sûr par analogie, elle est exposée à se voir éliminée si sa disparition doit aboutir à simplifier considérablement le maniement du système. En français les formes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif, avec la variété (-a-, -i-, -u-) de la voyelle caractéristique de leurs désinences, étaient les seules qui s'opposaient à l'unification des désinences verbales et au report des irrégularités sur le radical du verbe : tous les verbes français ont une 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'imparfait en „-ait” (/ - /) qu'un enfant peut utiliser analogiquement sans crainte de se voir reprendre ; ceci ne valait pas pour la 3<sup>e</sup> personne du singulier du passé simple qui était en „- a -” pour „donner”, en „- it” (/ - i -) pour „coudre”, en „-ut” (/ - y/) pour „connaître” en „-int” (/E/) pour „venir”. L'élimination des deux trouble -fête, passé simple et imparfait du subjonctif est, depuis longtemps déjà, chose acquise en français quotidien. Les enfants doivent aujourd'hui lutter contre leur tendance à unifier le paradigme du singulier des verbes qui aboutit à „je vas et je donnera” au lieu de „je vais, je donnerai”. Certains y ont renoncé et les formes „je vas, je donnera” s'entendent chez les adultes des

compagnes. Mais la pression de l'école semble imposer aujourd'hui la forme traditionnelle. Les radicaux variables (il va – nous allons, je prends – nous prenons, il meurt mourir, etc.) représentent actuellement l'essentiel de la morphologie verbale du français parlé. On finit par s'accommoder des bizarreries des verbes vraiment fréquents. Mais les adultes de tous les milieux sont susceptibles d'achopper sur les formes de „mouvoir”, d'acquérir, d'émouvoir ou de résoudre. Aussi préfère-t-on utiliser des équivalents „réguliers” à radical unique comme „bouger”, „se procurer”, „émotionner” et „solutionner”, ces deux derniers non sans crainte de se voir censurer par les puristes. Une autre solution consiste à s'arranger pour n'utiliser que l'infinitif et le participe passé, qui sont assez fréquents et de ce fait vite appris, en les faisant précéder de quelque auxiliaire : „il pense acquérir, il va acquérir” ne disent souvent pas autre chose que „il acquerra”, ais permettent d'éviter cette forme difficile.

Un autre trait délicat de la morphologie du français est représenté par les liaisons. Mais la langue quotidienne se contente des liaisons obligatoires qui sont assez vite apprises, et les vraies difficultés ne commencent que lorsqu'on veut „bien parler” et que, pour ce faire, on suit l'orthographe. Les pluriels irréguliers finissent par être assimilés s'ils sont très fréquents (yeux, boeufs, oeufs) ou s'ils forment une classe assez importante (chevaux, journaux). Un isolé plus rare, comme IoI pour le pluriel d'os, qui a, de plus, désavantage de faire conflit avec tous les autres monèmes IoI de la langue, se défend mal et l'on peut penser qu'il va disparaître comme ont pratiquement disparu ImoirI et IserI pour moeurs, pl., et cerfs.

Ce qu'on appelle l' « h » aspiré, et qui représente en fait un problème de morphologie pour le jeune francophone, fait longtemps difficulté (*lezarico* / pour *leariko* / dehors, déyors, pour, dehors).

#### **1.4 La phonologie**

La dynamique du système phonologique du français contemporain est assez bien connue, car elle a servi à dégager les principes de la dynamique phonologique en général. Le système consonantique de français est très stable. Pour l'essentiel, il est celui qui existait au XVI<sup>e</sup> siècle. Seul a été atteint l'ordre palatal d'ou a disparu depuis longtemps le « l » dit mouillé. Plus récente est la confusion de [r / et de [rj] (dans „gagner” et „panier”) qui gagne du terrain sans qu'on s'avise de la dénoncer. La confusion de [lj] et des [j] dans „soulier” et „souiller”, pas exemple, a été, au contraire, stigmatisée, et elle paraît en recul, au moins à Paris, sauf après « I », dans „million” par exemple, où l'ambiguïté de la graphie a dû jouer un rôle pour

faire accepter /mijo/ à côté de /miljo/. Il est sans doute peu de Français pour distinguer aujourd'hui entre „brillant” et „Briand”.

Le français de Paris distinguait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle entre un phonème bref et un phonème long pour chaque timbre vocalique, au nombre de trois dans la série antérieure aux livres retraitées [/i/, /e/ et /E/], de deux seulement dans les séries à livres arrondies [/y/, /()/, et /u/ , /o/]. La différence de longueur a été éliminée pour les timbres les plus fermés (/e/, /i/, /y/, /u/) où elle faisait le plus souvent double emploi avec les marques de genre /le „joli” avec « I » bref, s'opposant à „la jolie” avec « I » long/. L'opposition /ă/ ~ /â/ (dans „patte, pâte”) s'est mutée en /a/ ~ /&/ où s'est la profondeur de l'articulation qui assure la distinction. Celles de (o) à (o) et de (o) à (o) ont également évolué de telle façon que la différence de timbre est plus décisive que celle de longueur. Dans la prononciation la plus fréquente à Paris, au début de ce siècle, l'opposition de longueur ne se maintenait plus guère que pour le timbre /E/, par exemple dans „mettre / maître”, faite / fîte (/ metr / - / métr/, /fet/ - /fét/). Elle est actuellement en voie de disparition au point qu'on néglige, depuis quelques années, de l'enseigner aux étrangers.

L'opposition /ă/- /&/ était, à Paris, fort bien marquée et avait, dans la parler populaire, la forme /&/ - /H/ avant la première guerre mondiale, d'où les graphies Monmertre pour Montmartre et la forme /a/ - /ă/, entre les deux guerres. Elle est un train de céder sous la pression des provinciaux qui, ou bien l'ignoraient totalement, ou la réalisaient comme une opposition de longueur que les vrais Parisiens n'entendaient pas. L'opposition de „brin” à „brun”, plus anciennement atteinte, semble ne plus exister que chez des sujets d'origine provinciale. Elle ne servait pas à grande chose. Elle de „blanc” à „blond” est, elle, d'une utilité évidente et son élimination n'a été signalée que dans des cas marginaux où l'influence d'usages provinciaux ou de langues en contact n'était pas exclue.

Martinet –*Le français sans fard*, Collection SUP, Presses Université France, 1969.

## 2. Les descriptions du français contemporain

### 2.1 Les descriptions traditionnelles

Dans son „Cours de linguistique générale”, publié après sa mort en 1916, le linguiste suisse Ferdinand de Saussure met en évidence trois défauts fondamentaux des grammaires traditionnelles : elles sont normatives, ne traitent que de la langue écrite et ne rendent pas compte du système de la langue. Ces critiques s’appliquent particulièrement bien aux descriptions traditionnelles du français. Le grammairien traditionnel ne décrit pas la langue que nous utilisons couramment aujourd’hui comme instrument de communication, mais celle que nous devrions utiliser. L’enquête sur le français fondamental dans les années cinquante, autant de formes ignorées ou condamnées par les grammaires (par exemple „il va où ? où il va ? où c’est qu’il va ?”) que de formes reconnues (où va-t-il ? où est- ce qu’il va ?).

Cette observation rejoint la seconde critique de Saussure, à savoir que les descriptions traditionnelles négligent totalement la langue parlée. Or, celle-ci est manifestement prioritaire, comme le révèle l’acquisition de la langue maternelle. L’absence de traitement du français parlé dans les manuels traditionnels ne serait pas trop gênante si le code écrit était un reflet fidèle du code oral, mais ce n’est pas le cas, surtout en français contemporain. Le code écrit ne connaît que cinq à six voyelles (a, e, i, o, u, éventuellement y) alors que le code oral en distingue trois fois plus (i, e, E, a, y, (), oe, &, α, w, π, ε, v, α, ae...etc.), inversement au plan morphologique, l’oral ne comporte que trois formes au futur des verbes les plus courants ( mǎ3Re, mǎ3Ra, mǎ3Rδ ), à lors que l’écrit en à six (mangerai, mangeras, mangera, mangerons, mangerez, mangeront). Les règles grammaticales sont souvent très différentes dans les deux codes : le féminin est presque toujours marqué à l’écrit par l’adjonction d’un „e” (noir-e, vert-e, plein-e) alors que dans le code oral, il est souvent non marqué (nwar), ou marqué par l’adjonction d’une consonne (VER, VERt) avec dans certains cas dénasalisation de la voyelle (pIE, pIEn). Ces exemples témoignent de la nécessité d’élaborer une grammaire de la langue parlée à côté des descriptions traditionnelles de la langue écrite.

## **2.2 Les descriptions structurales**

Pour éviter les mystifications (normative, graphique, etc.) des descriptions traditionnelles, les linguistes structuralistes américains, principalement Bloomfield et Harris, proposent de décrire la langue parlée en usage dans une communauté à l'aide de méthodes d'analyse rigoureusement codifiées qui ne prennent en considération que l'aspect formel de la langue ; tout recours à l'introspection et à la signification est écarté, car ce sont des données qui échappent à une observation directe. Cela paraît une gageure, mais c'est possible comme on peut le constater en examinant ce vers de Michaux : « Il le pratelle et le libucque et lui barule les ouillais » bien que nous ignorions tout du sens des mots de cette phrase, qui ont été forgés par le poète, nous pouvons, en nous fondant uniquement sur des critères formels (position, terminaisons, etc.) établir aisément la catégorie grammaticale à laquelle ils appartiennent.

Des formes longtemps ignorées des grammairiens apparaissent dans les manuels, avec l'indication du niveau de langue (par exemple „Où tu vas? Tu vas où?”, avec la mention « français parlé populaire » ou „Dis-moi où est-ce que Pierre va”, avec la mention « français parlé familier », dans la „Grammaire pratique du français d'aujourd'hui” de Mauger). Mais surtout, la langue parlée fait l'objet pour la première fois d'une description systématique. J. Dubois présente, dans une optique distributionnelle, une description et une comparaison rigoureuses des marques du genre et du nombre des déterminants, adjectifs, substantifs et verbes en français parlé et en français écrit, qui met en évidence la dissymétrie des deux systèmes et leur fonctionnement relativement autonome. Les descriptions distributionnelles révèlent aussi des jeux de variantes combinatoires qui, s'ils ont été trop longtemps obscurcis par la graphie, ont une place déterminante dans la langue parlée ; pensons aux alternances /s/ /z/, /n/ /nz/, /l/ /lz/ pour “on, nous, un” et “les” selon le contexte (consonne ou voyelle). Ces informations peuvent paraître secondaires puisque nous maîtrisons parfaitement, quoique inconsciemment, ces mécanismes dans notre langue maternelle, mais elles se révèlent indispensables dans l'élaboration de cours de français langue seconde.

## **2.3 Les descriptions fonctionnelles**

A côté de ces courants structuralistes se sont développées, en Europe comme aux États-Unis, des approches fonctionnalistes, qui ont exercé aussi une certaine influence sur les descriptions du français contemporain. Comme

leur nom l'indique, ces approches sont caractérisées par la priorité accordée à la fonction sur la forme et, par une méthode d'analyse plus souple, qui n'hésite pas à recourir à l'introspection et à la signification. Le courant européen, qui s'est développé sous l'influence de Troubetzkoy dans le cadre du Cercle linguistique du français. On dispose ainsi de descriptions des sons du français standard qui ne sont plus seulement phonétiques, mais qui mettent au premier plan les oppositions fonctionnels, pertinents, significatives, informations de la plus haute importance pour l'enseignement du français langue seconde.

Tesnière centre son analyse de la proposition sur le verbe, donc il étudie la valence, c'est-à-dire les possibilités de combinaisons des actants (sujet et compléments). Il donne des aperçus très éclairants sur de nombreux processus syntaxiques peu ou mal traités avant lui, bien qu'ils soient très productifs dans le système du français. Nous pensons en particulier aux mécanismes qui permettent d'augmenter ou de réduire la valence, c'est-à-dire le nombre des actants, d'un verbe : causative, illustrée par le passage de „ma secrétaire écrit une lettre à ce client par ma secrétaire”, et récessivité, illustrée par le passage de „on voit ces montagnes de loin” à „ces montagnes se voient de loin”, ainsi qu'aux mécanismes de la translation. Tesnière consacre près de la moitié de sa syntaxe à l'étude de ce processus, qui permet de modifier la catégorie et la fonction d'un syntagme : translation substantiviste, qui permet de faire jouer à un adjectif ou à un verbe le rôle d'un substantif (le beau, le savoir), translation adjectivale, qui permet de faire jouer à un substantif le rôle d'un adjectif (l'atmosphère de la famille) etc. Par l'attention qu'il accorde à ces mécanismes syntaxiques très productifs qui jouent un rôle déterminant dans l'aspect créatif de la langue, Tesnière va au-delà des descriptions statiques et annonce les perspectives de la grammaire générative transformationnelle.

## **2.4 Les descriptions génératives transformationnelles**

Développée par le linguiste américain Chomsky dans les années cinquante la grammaire générative transformationnelle se présente comme un dépassement et une synthèse des apports les plus intéressants des descriptions traditionnelles et structurales.

Le caractère vague, ambigu ou incompréhensible des définitions, des règles et des explications de ces descriptions tient au fait qu'elles sont formulés dans une métalangue insuffisamment précise : la langue de tous les jours, enrichie de quelques termes techniques, pour Chomsky, seul le recours à une métalangue rigoureuse et explicite comme les systèmes formels utilisés en logique, permettra d'élaborer des descriptions précises. D'où

l'apparition, dans les grammaires du français, d'un appareil formel qui ne peut manquer de rebuter le non-spécialiste.

Dans le domaine du français, il faut avouer qu'une bonne partie des publications d'inspiration générative transformationnelle, ouvrages de référence ou manuels scolaires, ne font que reprendre, sous la forme de règles remplacement, de transformations et de schémas en arbres, des informations que l'on trouvait déjà dans les grammaires traditionnelles, structurales et fonctionnelles, sans rien apporter au plan du contenu. Ces descriptions mettent à tort l'accent sur l'aspect le plus superficiel et le plus vulnérable des grammaires génératives transformationnelles et en négligent les aspects les plus intéressants pour la connaissance du français contemporain.

Deux autres problèmes de grammaire française ont fait l'objet de plusieurs descriptions génératives transformationnelles : les nominalisations et les processus de causation- récessivité (pour reprendre la terminologie de Tesnière). Le premier est intéressant car il est un exemple de traitement systématique au plan grammatical de phénomènes traités marginalement comme relevant du vocabulaire dans les descriptions traditionnelles ou structurales. Longtemps, en effet, la nominalisation a été étudiée comme un simple processus de dérivation lexicale permettant de créer de nouveaux mots à partir d'autres mots, et de nombreux manuels ne traitent du problème que sous la forme de listes de suffixes. Il s'agit d'un processus très productif, d'un usage très fréquent un français contemporain, en particulier dans la presse et qui est de nature proprement syntaxique. Qu'il s'agisse des nominalisations d'action (« l'enlèvement de M.X inquiète le gouvernement ») ou d'agent („les acheteurs de devises ont disparu”), pour ne citer que les plus répandues, elles sont toutes dérivées, non d'une racine verbale par l'adjonction d'un suffixe, mais d'une proposition sous-jacente (« on a enlevé M. X, ceux qui achètent des devises ») enchâssée dans la principale, par une série de règles de transformation. C'est la seule manière de rendre compte de nombreuses ambiguïtés syntaxiques et de certains traits de syntagmes nominalisés, en particulier le choix des prépositions (dans „l'envol d'armes aux insurgés par un pays ami”, la présence de „à” est commandée par le verbe „envoyer”, celle de „par” résulte de l'application de la transformation passive à la proposition sous-jacente „un pays ami envoie des armes aux insurgés”).



## **2.5 Les descriptions de l'emploi du français**

Si les descriptions structurales, fonctionnelles et génératives transformationnelles ont manifestement contribué à enrichir nos connaissances du français, il est deux points importants sur lesquels elles n'apportent que peu ou pas d'informations : les processus de l'énonciation et les variétés du français contemporain. Les grammaires dont on a parlé limitent généralement leur objet à la structure de la phrase isolée. Or, communiquer en français, ce n'est pas seulement construire ou comprendre des phrases isolées, c'est exécuter des actes de langage comme „affirmer, informer, promette”, etc. dont les réalisations et l'enchaînement dans le discours ne relèvent pas de la seule initiative individuelle, mais sont commandés par des conventions. Il suffit d'ailleurs d'observer des unités linguistiques comme „je, tu, ici, demain, certainement, très”, etc. pour constater que l'emploi ne peut en être saisi adéquatement que si l'on fait éclater le cadre traditionnel trop étroit de la grammaire de l'énoncé pour prendre en considération les éléments des processus d'énonciation, en particulier le locuteur. Sous l'influence de linguistes tels que Benveniste et Jakobson et des philosophes anglo-saxons Austin et Searle, on constate un développement rapide des recherches dans ce domaine.

**Marc Blancpain et André Reboullet, *Une langue : le français aujourd'hui dans le monde* ; Hachette, 1976.**

### ***3. Le parlé et l'écrit***

Opposer la langue parlée à la langue écrite a longtemps été, pour le grand public, une affaire de combat entre le bien et le mal : langue parlée spontanée, éventuellement pittoresque, mais à coup sûr fautive, langue écrite policée, témoignant, surtout grâce à l'orthographe, de la vraie grammaire de la langue. La notion même de langue parlée est souvent encore liée aux versants négatifs de la langue : fautes, inachèvements, particularités des banlieues délinquantes, etc.

Et pourtant, l'opposition entre le parlé et l'écrit vaut mieux que cela. De nombreux ouvrages récents en ont montré les implications conceptuelles et cognitives : l'organisation différente de l'information par oral et par écrit ; les relations complexes entre le pensé, le parlé et l'écrit dans différentes formes de cultures, la naissance de la rhétorique ancienne comme maîtrise de la parole, puis de l'écrit, l'influence de l'écrit sur la perception de notre propre langage.

Ce rôle fondateur de l'écriture pour la représentation de la langue a de nombreuses conséquences. Il explique que ce qu'on écrit ne soit pas la simple transposition de ce que l'on dit. Du reste, le projet d' „écrire comme on parle” - expression très trompeuse - n'est pas facile à mettre en oeuvre et ne répond pas à l'attente des personnes peu lettrés. Ce qui s'écrit, c'est la langue du dimanche et non la langue de tous les jours. En français, les „on, quand, parce que” deviennent des „nous, lorsque, car” par écrit. Sont ainsi transposés une bonne partie des temps verbaux, les adverbes de lieu et de temps, ainsi que toutes les marques de faunes illocutoire comme l'interrogation, la négation, l'exclamation. Les occasions de rencontrer des „actes oraux élaborés” qui ne soient pas appuyés sur de l'écrit son devenus assez rares aujourd'hui. De sorte qu'il n'y a pas, dans les faits, de répartitions équivalentes entre l'oral et l'écrit. D'une part beaucoup d'écrit élaborés et peu d'oraux qui le soient ; d'autre part beaucoup d'oraux spontanés et peu d'écrits qui le soient. Mais cette répartition est affaire d'habitudes sociales, et peut changer brusquement. Par exemple, les prises de paroles à la télévision exploitent des formes très convenues d'oral élaboré (les enfants qui en font la parodie y sont très sensibles) et, d'autre part les échanges par courrier électronique sont en train de développer quantité d'écrits spontanés. On ne

peut donc pas bâtir une opposition stable entre l'écrit et le parlé en se fondant sur les catégories du spontané et l'élaboré.

### **3.1 L'écrit présent dans l'oral**

Le domaine des marques de ponctuation et de typographie en donne des exemples frappants. Le point d'exclamation, la virgule, la majuscule ou les guillemets fournissent des équivalents approximatifs de plusieurs sortes de phénomènes oraux. Mais on sait que ces équivalences sont en trop petit nombre pour pouvoir refléter la grande diversité des effets de l'oralité ; comme par exemple l'accent d'insistance, l'allongement, la montée de la voix, le changement de débit, et tout ce que l'écriture est incapable de représenter, comme le ton ironique ou les différentes forces illocutoires. Et pourtant, dans le discours oral, c'est à ces moyens d'expression écrits que tout le monde s'accorde à juger maigres et insuffisants, qu'on fait recours pour servir de démarcatifs. Par un paradoxe assez étonnant, beaucoup d'entre nous préfèrent prononcer les mots entre guillemets, entre parenthèses, plutôt que de miser sur un procédé purement oral (fondé sur l'intonation ; le changement de rythme ou le changement de voix) qui pourrait en être l'équivalent. Voici quelques exemples tirés des corpus oraux :

- Bref, si tu fais un écart ou si tu, si tu es un peu anormal, entre guillemets quoi, tu es, tu es carrément rejeté.

- Au départ, c'était un projet d'agrandissement. C'est-à-dire, soit on surélevait le petit local - le petit local, entre parenthèses, c'était les anciens bains - douches.

Nous connaissons tous les tournures usuelles comme :

- il lui a dit, deux points ouvrent les guillemets . . .

- c'est fini, N-I ni, un point c'est tout.

- c'était l'Amour avec un A majuscule.

Un autre problème crucial et celui des mots monosyllabiques, dépourvus d'accentuation propre. Dans notre écriture, une préposition (à) ou un article (le) ont un statut de mots, et s'écrivent entre deux blancs, au même titre qu'un élément lexicale comme éléphant on irréfutable.

Clairé Blanche-Benveniste, *Approche de la langue parlée en français*, Collection L'essentiel Français, Ophys, 1997.

## CHAPITRE II

### *Oral vs. Écrit*

#### **2.1 Les discriminations propres à l'oral et à l'écrit**

La maîtrise de l'orthographe est parfois présentée en France comme un bien supérieur aux performances orales. Pour l'école ou la Justice, une bonne orthographe vaut mieux qu'une bonne diction. Les discriminations que permet le texte écrit sont jugées plus utiles que celles de l'oral, et sont souvent utilisées pour résoudre des antiquités.

La désignation orale des nombres en est un bon exemple. Elle pose des problèmes spécifiques parce qu'il est difficile de reconstituer par le contexte un nombre qu'on aurait mal entendu, de sorte que la perception des nombres est souvent instable. Les interprètes de conférences internationales les mieux aguerris à la traduction simultanée demandent toujours une version écrite des données chiffrées. Les nombres répartis en groupes, comme le sont les numéros de téléphone, sont plus faciles à saisir lorsqu'ils sont écrits en chiffres que lorsqu'ils sont prononcés : 60 12 ou 80 16 se confondent facilement dans la prononciation avec 72 et 96. Mais, écrits „en toutes lettres” ; ils sont ambigus, la différence reposant dans un cas sur la présence d'une virgule et dans l'autre sur celle d'un trait d'union, soixante, douze, opposé à soixante-douze, opposé à soixante–douze, quatre-vingt, seize opposé à quatre-vingt-seize. Dans ce domaine particulier des nombres, les bonnes solutions ne sont ni dans l'oral ni dans l'écrit orthographié.

La tradition française a attiré l'attention sur la supériorité de l'écrit pour distinguer les homonymes par une orthographe désambiguïsant :

- l'amour de la mère / de la mer.
- un car / un quart de la police.
- c'est tout en verre / en vert.
- c'est la faim / la fin.
- la réunion des pairs / des pères.
- ils s'envolent sans ailes / sans elle.
- Elles d'oiseaux, Oiseaux des Ils (J. Cocteau).

On en fait des plaisanteries, en jouant un peu le découpage en mots :

- parce qu'il est Suisse allemand / parce qu'il essuie salement.

- il est maître au pôle / il aimait trop Paule.

L'oral confondrait, là où l'écrit distingue. Mais, en fait, les occasions réelles d'ambiguïté, plus rares qu'on ne le croit, se rencontrent surtout dans les situations où les locuteurs misent sur la version écrite du discours qu'il ont sous les yeux en parlant, par exemple dans les prises de parole publique :  
- ils sont devenus des aires culturelles / déserts culturels.

Dans les conversations, où les ambiguïtés sont nettement plus rares, les locuteurs peuvent recourir à l'orthographe, „j'ai dit la mer, M, E, accent grave, R, E,” mais plus fréquemment à des termes différenciateurs. Voici l'exemple d'un dialogue improvisé à la radio entre deux personnes parlant de la pratique des photos de famille. La première dit :

- Les photos les plus fréquentes, c'est le bébé et la [m ε r].

La seconde reprend, avec une tonalité interrogative :

- la [mε r] ?

Et la première reprend, en glosant à l'aide du mot „l'eau” :

- la mer l'eau.

Le recours aux termes différenciateurs fonctionne même lorsque l'orthographe n'ajouterait rien :

- Dans aucune banque on n'a accepté de me changer mes livres-les livres argent.

Il arrive, en sens inverse, que la version orale soit plus discriminante que la version écrite. On connaît la petite plaisanterie, qui consiste à jouer sur les trois homonymes prononcés [so] et différenciés par l'orthographe, en les totalisant par un mot fantaisiste qu'on ne peut pas écrire en toutes lettres parce qu'il n'a aucune existence graphique :

„Un sot, monté sur un âne, portait dans un seau le sceau du roi. L'âne fit un saut et les trois [so] tombèrent.”

Il en va de même pour certains points de grammaire, où l'on a souvent voulu voir une infériorité radicale de la langue parlée. Aurélien Sauvageot s'alarmait de certains déficits créés par l'homonymie fréquente entre singulier et pluriel. Il prenait pour exemple une phrase prononcée à Madagascar par le Général De Gaulle dans un discours public : „Je m'adresse au(x) peuple(s), aux peuples au pluriel”.

## **2.2 Les modes de production**

L'accès à la langue écrite est différent de l'accès à la langue parlée. Nous considérons que tout le monde sait parler. Tout le monde ne sait pas écrire, et le savoir écrire se mesure selon des degrés très complexes de réussite adaptée à différents modèles.

Mais les modes de production de l'écrit, appris dans l'enfance, sont à ce point intériorisés qu'ils paraissent naturels. Et, dans les études linguistiques, c'est paradoxalement la langue parlée qui semble avoir des modes de production exotiques.

Les énoncés écrits sont produits selon un déroulement linéaire orienté. C'est sur ce modèle que Ferdinand de Saussure a projeté le deux axes d'analyse du syntagme et du paradigme, repris ensuite par Jakobson. L'axe des syntagmes, représenté par une ligne horizontale, dans le sens de la lecture, marque l'enchaînement d'éléments qui se suivent, comme se suivent par exemple sujet, verbe et complément :

„L'homme habitait une cabane”.

On le parcourt dans un seul sens, de l'avant vers l'après. L'axe des paradigmes, représenté à la verticale, ne correspond à rien qui soit écrit, dans la pratique ordinaire d'un texte en prose.

C'est, dit Saussure l'axe mémoriel des séries potentielles, série lexicale pour „cabane, hutte, maison, bicoque” et série grammaticale pour „habitait, habite, habitera, habiterait” :

L'homme	habitait	une cabane
	Habite	une hutte
	habitera	une maison
	habiterait	une bicoque

Les éléments d'un même paradigme ne peuvent jamais survenir en même temps, c'est „mais” on „cabane”, „habitait”, mais pas les deux. Cette analyse s'applique bien aux productions écrites une fois qu'elles ont été corrigées et qu'elles se présentent comme des produits finis. Mais elle convient beaucoup moins bien aux brouillons de l'écrit et à la langue parlée.

Dans les brouillons, le scripteur revient souvent en arrière sur l'axe des syntagmes. Il peut par exemple écrire dans un premier temps „habitait une cabane”, puis revenir en arrière pour placer un groupe prépositionnel : „habitait, en ce temps-là ; une cabane”. Le scripteur peut aussi, dans la phase de brouillon, accumuler les éléments d'un même paradigme, avant d'en choisir un, et écrire à la fois „une cabane, une hutte et une maison”. Ces étapes de la confection du texte sont effacées dans le texte écrit tel que nous le concevons comme produit fini.

### **2.3 Recherches de mots**

Chacun de nous, en parlant, cherche ses mots, et on énumère souvent plusieurs avant de trouver le bon. Cette énumération correspond exactement à l'axe paradigmatique de Saussure. Mais ici les éléments du paradigme sont

tous présents à la fois : „ce, ce camping, cet hôtel” : „Ce qui était fantastique dans ce...dans ce...camping, enfin dans ce... ; cet hôtel c'est qu'on était carrément en face du Kilimandjaro”.

Tous les essais de lexique sont conservés, puisqu'on ne peut pas, en parlant, gommer ne qu'on viens de dire. Ces énumérations ; qui ne font pas avancer le discours, mais le laissent sur un même emplacement paradigmatique, sont exaspérantes à lire si on les fournit dans l'ordre ordinaire de la lecture en ligne suivie. On n'y distingue plus ce qui appartient au déroulement syntagmatique et ce qui venant de l'ordre paradigmatique, se trouve indûment sur la même ligne. Il est plus simple de représenter ces phénomènes en plaçant les éléments paradigmatiques à la verticale, les uns sous les autres, comme Saussure le proposait pour ses listes d'éléments latents :

dans ce -  
dans ce - camping  
dans ce  
cet hôtel

Sont également passées en revue des formes différentes d'un même mot, voire des amorces de formes, „Vichi-, Vichissi-, gens de Vichy” lorsque le locuteur cherche la bonne forme :

„Au départ, c'était peut-être les Vichi-, les Vichissi-, les collaborateurs, les gens de Vichy qui l'ont fait, ça”.

Dans le même temps où ils produisent leurs discours, les locuteurs commentent abondamment leur difficulté à chercher leurs mots, „j'arrive plus à trouver le nom” :

„Il fallait avoir le euh...ah zut...! J'arrive plus à trouver le nom !... La brevet, le, le diplôme là, de secouriste, le brevet de secouriste”.

Ils approuvent ou récusent explicitement le choix du lexique, en disant „oui” on en disant „non” :

„C'est le Papi de Lourmarin qui l'a donné, non qui me l'a offert”.

Il n'y a pas de grande différence de forme entre la recherche du mot comportant des étapes erronées et l'effet de style qui consiste à passer d'une caractéristique à une autre, pour affiner le trait. Les poètes exploitent depuis longtemps le procédé, comme Victor Hugo quand il entasse deux désignations, „l'enfant grec” et „l'enfant aux jeux bleus” :

„Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux jeux bleus,  
Je veux de la poudre et des balles.” (Orientales)

L'entassement paradigmatique, qu'il fasse ou non un effet de réussite stylistique, est une des caractéristiques importantes de la production orale.

## **2.4 Analyse de quelques turbulences**

Une autre caractéristique très remarquable est que, lorsqu'il parle, un locuteur peut revenir en arrière sur un syntagme déjà énoncé, soit pour le compléter, soit pour le modifier. Dans l'exemple suivant, le locuteur retouche un syntagme nominal, „des systèmes nouveaux”, pour venir y insérer un adjectif, „mécaniques” :

„Il a pour but de donner, euh de créer des systèmes nouveaux, des systèmes mécaniques nouveaux”.

Ces allers et retours permettent d'insérer des corrections, comme dans l'exemple suivant où une jeune femme corrige un tutoiement (écoute) en vouvoiement (écoutez) :

„Et je lui ai dit : <bien écoute, si...>, <Écoutez, si vous voulez je pourrais très bien faire ça>”

et cet autre exemple , où c'est l'inverse :

„Et puis dans vingt ans ils vont vous, ils vont, ils vont te dire : <Tu sais, ah, les banques ça va plus>”

Autre caractéristique essentielle des productions en langue parlée : la facilité à faire des imitateurs. Il est étonnant de voir comment les locuteurs peuvent interrompre le fil syntaxique de leur discours, mettre en mémoire la partie déjà dite, placer des incidentes, et reprendre le fil. Les incidentes sont rares dans les conversations, et plus fréquentes dans les monologues. Elles servent souvent à se prononcer sur le choix d'un mot, comme dans cet exemple où une dame âgée glose sur le nom d'un cinéma (l'incidente est placée entre parenthèses) :

„Il y avait, sur la Plaine, le Majestic, (il me semble qu'il s'appelait le Majestic), et le Mondain sur le boulevard Chave”.

L'usage massif d'incidentes donne parfois l'impression que le locuteur peut mener de front plusieurs énoncés qui s'entrecroisent, comme autant d'instruments différents. Le discours n'est plus une construction linéaire.

## **2.5 Les grands mythes séparateurs**

Quand on parcourt une documentation sur le français parlé depuis le début du vingtième siècle, on est frappé par la persistance de quelques grands mythes qui ont pour effet de „séparer” ce qu'on appelle le „français parlé” de l'ensemble de la langue ; on le voit retranché, mis à l'écart pour le décrier comme pour l'encenser. Assimiler le parlé au populaire, c'est le retrancher du français légitime, y voir la source des innovations ou des conservatismes, c'est le retrancher dans le temps ; opposer le parlé à l'écrit, c'est lui assigner une place bien à part ; l'accabler d'étiquettes et de



„niveaux”, c’est vouloir le cantonner dans certaines activités de langage et l’exclure des autres. Toutes ces séparations sont faites, en général, sans la moindre étude sérieuse préalable. On sépare le français parlé du reste avant même de savoir en quoi il consiste, avant de l’avoir défini, comme s’il s’agissait là d’une évidence.

## **2.6 Français parlé et français populaire**

### **2.6.1 Le français populaire**

Le français parlé est compris comme du français populaire. C’est une constatation, de 1900 à nos jours ; „comme si le non populaire” ne se parlait pas, ou comme si, parlé, il n’avait aucune caractéristique remarquable. La restriction est de taille ; quantité d’ouvrages qui portent en titre „français parlé” ne s’occupent pas du tout de ce qui se dit en français, oralement, mais seulement de ce que dit „le peuple”.

„Populaire” vaut évidemment ce que vaut „peuple” dans l’idée des grammairiens. Comme le dit bien Berrendonner il s’agit souvent d’une sociologie très particulière, qui se connaît point de classes, et dans laquelle le terme de „peuple” renvoie à une sorte de mythe.

### **2.6.2 Le populaire – littéraire**

Le détour par la littérature est d’ailleurs fréquent : c’est dans les œuvres littéraires que beaucoup de grammairiens ont l’habitude de prendre leurs exemples de langue parlée populaire.

Ce populaire délinquant, sauvé par la littérature, est opposé à l’image du peuple qui existe en dialectologie. Là, le peuple rural est paré de toutes les vertus conservatrices. Là l’étude de la langue ne se fait pas d’après les témoignages littéraires mais d’après des enquêtes, avec la caution scientifique de sociétés savantes comme, au début du siècle ; la Société de Philologie Française, qui recueille les travaux des dialectologues. L’étude des parlers ruraux est alors un travail scientifique légitime.

### **2.6.3 Le français „tel qu’on le parle”**

Une curieuse aventure est celle de l’expression „le français tel qu’on le parle” ; on la voit revenir dans les titres d’ouvrages consacrés au français parlé, entre 1915 et 1984. Il y a dans „tel que” une garantie d’authenticité qui atteste qu’on a affaire à un document bien établi. Mais qui est désigné par le on de „tel qu’on le parle?” Assez régulièrement ce on désigne „les

autres”, un fragment de la communauté linguistique, par exemple le peuple, les exotiques ; les massacreurs de la langue. Ou alors il s’agit du français proposé pour l’exportation. En 1962, Martinet suggère dans „Le français tel qu’on le parle” de débarrasser le français des règles d’orthographe et de dérivation qui le rendent peu attrayant, pour en faire „une langue plus compétitive sur le marché mondial”.

#### **2.6.4 Le français populaire est pauvre**

Le thème de la pauvreté de langage, lié par une sociologie rudimentaire à la pauvreté sociale, court à travers toute la tradition française. Les ouvrages de Bernstein lui donnent un regain de vigueur avec les notions de „code restreint” et „code élaboré”. Ces notions, ou des notions proches, seront largement utilisées dans les milieux enseignants, souvent de façon tout à fait officielle.

Le code élaboré coïncide avec la norme écrite habituelle, et tout manquement est une infraction à une norme sociale, à ce qui peut faire „la promotion sociale par le langage”.

La division en „niveaux” de langue, même raffinée, a toujours utilisé comme pôle négatif la „langue populaire”.

#### **2.7 Le français parlé et le français écrit – Les équivoques**

L’usage que l’on fait de l’opposition entre français parlé et français écrit est la plupart du temps tout à fait équivoque ; cela revient à limiter le français parlé à un domaine très étroit, celui du français „familier”, voire „vulgaire”, et à le comparer à un français écrit „correct”. Le parlé c’est ce qu’on n’écrit pas habituellement ; compte tenu des règles de bienséance de l’écrit. A ce compte, le français parlé qui sort de cette opposition est toujours du français „fautif”.

Dans ce parlé souvent fictif qu’on oppose à l’écrit, on s’intéresse surtout à l’aspect „spontané”, et on étudie les tournures qui paraissent caractéristiques de l’oral spontané peu correct ; les questions étudiées sont souvent : les propositions relatives ; l’ordre des mots, la mise en relief, la juxtaposition des énoncés, les phrases inachevées, la reprise pronominale du sujet, les répétitions non délibérées, les „on”, les „ça”. Même lorsque la sélection des formes n’est pas aussi remarquable, la simple juxtaposition dans un titre de „parlé” et „écrit” laisse généralement entendre que le versant „parlé” est pris sous son aspect familier.

On remarque qu’il existe très peu d’études qui portent sur le français parlé „soutenu”, opposé à l’écrit. Valdman observe que nous ne disposons

par exemple d'aucune monographie sur le parler de la bourgeoisie cultivée parisienne ; nous avons très peu de choses sur le français parlé dans les institutions publiques.

L'idée qu'on ne peut pas définir la langue parlée par une simple opposition à la langue écrite, et qu'on doit en décrire la diversité, s'est évidemment imposée plus tôt pour les langues dites „sans écriture”. En 1975, Dérive rappelle une évidence bien connue de tous les africanistes : la langue parlée est multiple. Il ne s'agit pas seulement des oeuvres littéraires, mais aussi des productions de langage cérémonieuses. Il est impossible, dans ce genre de situation, de confondre langue parlée et langue familière. Les africanistes avaient également étudié très tôt les traits caractéristiques de ce qu'on appelle „l'oralité” : utilisation des mélodies, des rythmes, du débit, des répétitions. En France, on a utilisé ce concept d'oralité pour l'analyse des contes populaires. On s'en est servie, plus largement, pour l'analyse du récit, et souvent dans l'idée de dégager une „rhétorique du discours parlé”. L'équipe de Gars a étudié de façon assez systématique l'utilisation rythmique qui est faite de la syntaxe dans les productions orales (conversation et monologues). Les psychologues se sont intéressés à l'opposition entre oral et écrit, tant du point de vue de la production que de la compréhension.

## **2.8 Le français parlé ferait évoluer la langue**

C'est une idée très ancienne, celle qui dit que les langues parlées, en général, sont des moteurs d'évolution. C'est ce qu'a toujours dit la tradition, en posant que le latin parlé a donné naissance, par évolutions successives, au groupe des langues romanes, on trouve un exposé de ces vues dans l'ouvrage de M. Harris qui insiste sur le rôle évolutif du français parlé contemporain.

On a donné à ce français parlé un rôle conservateur ou un rôle novateur, selon les cas. Conservateur, c'est le français des provinces et il semble que ce soit une opinion répandue. Conservateurs sont aussi les parlers „en isolats” comme les parlers francophones d'Amérique du Nord qu'étudie Valdman : parlers du Canada, de Nouvelle Angleterre et de Louisiane, qui ont évolué dans l'isolement, et qui gardent trace des parlers populaires français des seizième et dix – septième siècles qui en sont la source.

Novateurs, ce sont les parlers citadins, et particulièrement parisiens d'après l'opinion courante.

Sur quels aspects de la langue a-t-on jugé de l'évolution ?

Assez curieusement, c'est toujours à propos de points de grammaire qui sont des „écarts” par rapport à la norme on regarde si les „fautes” sont

annonciatrices de changements. Les plus fréquemment mentionnées sont en termes négatifs de „recul” :

- le recul des relatifs „dont”, „lequel” ;
- le recul du „ne de négation” ;
- l’abandon des tournures par inversion du sujet, y compris pour l’interrogation ;
- le recul de l’auxiliaire „être” ;
- le recul du subjonctif, du futur simple ;
- la simplification de la morphologie des verbes ;
- la simplification du genre et du nombre dans le nom ;
- la prononciation (i) de „il” ;
- la prononciation „arb” pour „arbre” ;

En termes positifs d’avancée, de progrès :

- l’avance de „que”, relatif passe-partout ;
- le progrès de „qu’est-ce que” pour „ce que” ;
- le développement de la redondance, „mon frère il l’a dit” ;
- le développement du futur périphrastique ;
- le développement de „ça” ;
- le développement de „on” ;

On trouve peu d’études sur les questions de langue qui ne sont pas considérées comme des „fautes”, par exemple sur :

- l’emploi des prépositions „en”, „sur” ;
- la tournure avec „complément d’objet antéposé”, du genre „dix ans, il avait” ;
- la tournure dit „pseudo clivée”, comme dans „ce que j’aime, c’est qu’il y a un jardin” ;
- les termes utilisés dans la numération, par exemple la concurrence entre „mille deux cents” et „douze cents”.

Il semble bien que ce ne soit pas un hasard : dans ces perspectives historiques du français parlé, il ne s’agit pas tellement de décrire systématiquement les faits de langue, mais de donner un fondement évolutionniste à ce que est déjà repéré comme „fautif” dans le langage parlé.

**Benveniste, *Le français parlé*, Didier, Erudition, 1987.**

### **CHAPITRE III**

#### ***Le français écrit***

L'écriture n'est pas ce simple instrument de transposition de l'oral. Il est difficile de noter au moyen de l'écriture les caractéristiques de la matière phonique elle-même : qualités et modulations des voix, différences dans les inflexions et accentuations, phénomènes de débit, de mélodie et d'intensité, etc. Les habitudes typographiques de l'écriture en prose ne sont pas très propices à la représentation réaliste des prises de parole. Les bribes, hésitations et corrections ainsi que les chevauchements de parole, lorsque plusieurs locuteurs parlent en même temps sont, comme on l'a vu, mal représentées dans une disposition linéaire. Les usages typographiques ordinaires ne sont pas faits pour rendre commodément le détail des pauses, ou des interruptions.

L'écriture orthographique du français n'est pas commode pour noter les variations. Difficile d'indiquer si le *s* final de „plus” est prononcé dans „on sera plus à l'aise”, et s'il est poncé [z] ou [s]. Impossible d'écrire, avec l'orthographe usuelle, les formes de mots qui s'écartent de la norme, même quand elles sont très usuelles, comme par exemple „arb” pour „arbre” ou l'hésitation entre „faisons” et „faisons”. Impossible d'écrire avec simplicité des „neutralisations”, comme les cas où l'on ne peut pas savoir s'il y a un „ne” de négation, „on n'y pense pas toujours / on y pense pas toujours” ou une marque de pluriel, „leur volonté / leurs volontés”. Les trucages orthographiques, doublement de la consonne finale comme dans „plus”, apostrophe pour noter les élisions et raccourcissements, comme dans „p'êt” pour „peut-être”, ou „main'nant” pour „maintenant”, servent traditionnellement à disqualifier le parler de certains locuteurs. C'est un procédé littéraire classique pour rendre les parlars populaires, provinciaux, enfantins ou déviants.

Un spécialiste du abonde turco ottoman, Rémy Dor étudie le parler de payons illettrés d'Ouzbékistan, et s'intéresse à quelques caractéristiques du style parlé populaire de cette langue appartenant au groupe des langues turques. Il propose de transposer en français les caractéristiques de ce document oral, dit par „un représentant d'une couche populaire”, puisqu'elles ont „des correspondants en français” : „si quèque jeunot courageux, si quèque jeunot batailleux, i'part et

i'm'ramène id Turkestan la fille d'Awazzân, eh ben tan gué chuis vivant [...] (p.35).”

Le trucage d'orthographe („quèque” pour „quelque”, „i” pour „il”, „m'ramène” pour „me ramène”, „chuis” pour „je suis”) n'est pas ici l'instrument d'une transcription qui chercherait à être fidèle. C'est le symbole d'un type de locuteur. En France, les personnes de grand prestige social prononcent elles aussi très fréquemment „i'm'ramène quèque chose” pour „il me ramène quelque chose”.

Dans un autre exemple, l'orthographe estropiée sert à symboliser l'infirmité de la pensée. Il s'agit d'un personnage de bandes dessinées, nommé „Silence” ; qui ne parle jamais, parce qu'il est meut. Il est habituellement faible d'esprit, sauf quand il boit un breuvage magique qui le rend intelligent. Ses pensées figurées dans des bulles, sont alternativement en orthographe fautive, dans ses phases de débilité :

„Ce merveilleux que la mer elle à la dedans !”

et en orthographe correcte quand il va bien :

„C'est comme si brusquement j'étais devenu intelligent.”

Si quelques modifications de l'orthographe suffisent si bien à discréditer l'intelligence d'un personnage, il paraît difficile d'en faire un usage purement descriptif.

La difficulté à „entendre” la langue parlée est plus grande qu'on ne pourrait le croire avant d'avoir essayé. Ce que nous entendons est un compromis entre ce que nous fournit la perception elle-même et ce que nous reconstruisons par l'interprétation. C'est par un calcul de l'interprétation la plus plausible que nous choisissons entre deux possibilités phonétiquement voisines :

„Une robe bordée de satin / bordée de sequins”

Nous rétablissons des mots là où un phénomène de contact phonétique les a effacés en reconstituant par exemple „ce silence” :

„Dans ce silence il y a l'espoir et il y a la joie” ( Schum 200796 ), là où on ne peut pas entendre „ce”, en raison de la rencontre des deux

[s] de „ce” et de „silence” [dâs : ilâs], ou „ça avait été le bouquet” là où les deux [a] de „ça” et de „avait” sont confondus :

[savæte / abuke]. L'interprétation la plus plausible nous permet la plupart du temps de choisir un découpage en mots plutôt qu'un autre:

„Un des astres / un désastre la Syrie / l'Assyrie ; les quatre cents visages / les quatre sans visages ; l'impression d'un puits sans fond / d'un puissant fond ; ce qu'il a pris / ce qui l'a pris / ce qu'il apprit.” Mais il arrive, dans quelques exemples inextricables, qu'on ne puisse pas choisir :

„La patrie c'est le pays où l'on est / où l'on naît.”

„Et ce recueil, le Gaspard de la Nuit, n'a paru / n'apparut qu'après sa mort." C'est toujours en reconstruisant ce que le locuteur a voulu dire que nous parvenons– plus on moins bien – à percevoir ce qu'il dit.

## CHAPITRE IV

### *La langue parlée*

Il serait erroné de supposer que le concept même de langue parlée est si clair qu'il ne soit pas nécessaire de la définir brièvement. D'autant plus qu'on emploie parfois l'expression „langage oral” dans l'espoir d'être plus clair bien que ce dernier terme ne soit pas moins obscure. D'abord parce que le mot langage signifie à lui seul qu'il s'agit d'une forme d'expression où la langue intervient plus ou moins directement. Qui dit langage laisse entendre qu'il ne saurait s'agir que d'émissions vocales où, précisément, les mouvements de la langue jouent un rôle important. Quant au terme „langue” il est encore plus exclusif, comme si l'émission orale n'était produite que par le seul travail de la langue. Nous savons qu'il n'en est rien, puisque des sujets privés de leur langue à la suite de quelque accident ont été parfaitement capables de se „rééduquer” et de retrouver la faculté de s'exprimer d'une manière tout à fait intelligible. Dans l'état actuel des choses, notre moyen privilégié de communication avec nos semblables et le langage, c'est-à-dire l'émission de vibrations sonores produites par l'intervention du souffle expiratoire, des vibrations des cordes vocales, des effets de „pavillon” de la cavité buccale et des mouvements de la langue proprement dite comme aussi les lèvres.

Il n'est pas jusqu'au voile du palais et aux fosses nasales qui n'aient leur partie à jouer dans cette sorte de concert. Plus généralement, par langue parlée, nous entendons l'élocution en général, c'est-à-dire la communication par le moyen des procédés que nous venons de mentionner. Plus récemment, la langue parlée a été opposée à la „langue écrite” expression impropre s'il en est. La langue parlée est donc la façon de s'exprimer oralement qui n'est pas identique à la façon de s'exprimer par écrit. La vraie langue parlée est celle qui est utilisée par le sujet parlant spontanément, sans référence à une forme écrite quelconque. Dans cette acception, on ne la rencontre guère que chez les jeunes enfants qui n'ont pas encore appris à lire ou chez les personnes illettrés ou si peu instruits que l'écrit n'a pas déteint sur leur parlé.

Pour tous les autres sujets parlants, la langue „parlée” n'est plus qu'un compromis variable entre la langue vraiment parlée et la langue écrite „oralisée”. Chez certains sujets particulièrement instruits, elle peut même ne plus être que le langage oral, c'est-à-dire la réalisation phonatoire de la langue écrite. Il est des gens qui „parlent imprimé”, pour reprendre une expression allemande. Mais même chez ces personnes d'ailleurs plus rares



qu'on ne le croit, la langue parlée et la langue écrite, ne se superposent pas l'une à l'autre. Il existe toujours un écart entre les deux réalisations, l'orale et l'écrite, et cet écart est plus ou moins grand selon les personnes, ou, chez la même personne, selon les circonstances où elle s'exprime.

La langue parlée ne se manifeste que dans l'élocution des individus. Chacun la réalise comme il peut et à sa façon. Cette variété individuelle de la langue est désormais connue des linguistes sous l'appellation de „parole”, terme proposé par le grand linguiste Ferdinand de Saussure. Le parlé n'est donc jamais réalisé autrement que sous forme de „parole” et c'est l'ensemble de „paroles” qui constitue la „langue parlée” en général. C'est seulement par recoupement qu'il est possible de dégager les traits de la langue parlée qui se retrouvent dans toutes les „paroles”. C'est dire, que cette opération est délicate car l'individu agit sur la façon de parler des autres en même temps qu'il subit lui-même l'action que ceux-ci exercent sur lui. Tel trait particulier qui ne caractérise qu'un seul „parleur” peut se généraliser par imitation ou contagion. Il suffit de prêter l'oreille avec un peu d'attention pour s'en rendre compte dans la vie de tous les jours.

#### **4.1 Les innovations du parlé**

L'une des plus frappantes de ces innovations est celle qui consiste à substituer à un verbe spécialisé dans l'expression d'un procès déterminé une combinaison faite d'un verbe auxiliaire et d'un attribut du sujet, très souvent fourni par un participe passé. On entend et on lit ainsi :

„Le ciel deviendra couvert” (Figaro; 2-2-1970), „Le ciel deviendra pluvieux dans la soirée” etc. Qu'il s'agisse bien d'une forme parlée de la langue ; c'est ce que trahit la phrase : „Les éclaircies deviendront un peu plus développées que la veille dans l'ouest”. Cette communication est vraiment intelligible que si elle est parlée ou réalisée phonétiquement. En effet, une césure doit être marquée entre „la veille” et dans „l'ouest” car le complément circonstanciel de lieu se rapporte au verbe. Sans césure, il s'agit d'un qualifiant de „la veille” et cela veut dire que les éclaircies seront un peu plus développées qu'elles ne l'étaient dans l'ouest mais qu'elles s'étendront au reste du pays !

Un ancien ministre a dit : „le risque est qu'on devient asphyxié”. On ne compte plus les formules :

„C'est devenu à la mode – C'est devenu d'actualité – La Sécurité Sociale redevient d'actualité – Les rats sont devenus affamés – Notre organisation est devenue totalement inadaptée (un ancien ministre).” Un chroniqueur scientifique très populaire a affirmé : „Nous devenons d'accord.” Dans certains emplois, cette locution prend le sens d'un passif en

train de s'accomplir : Les routes deviennent très encombrées par les poids lourds" et passe dans l'écrit : „A la fin de huit années d'Ike, la nouvelle salle, pourtant vaste, était devenue encombrée par les projecteurs, les caméras et des batteries électroniques." Enfin on a entendu „Un plus grand nombre d'Américains deviendraient opposés à la politique du Président Nixon".

Il est clair que ces locutions présentent un avantage : elles indiquent le procès en cours et quand elles se construisent avec un participe passé, elles précisent que le résultat de ce procès est permanent. L'énoncé „Le ciel se couvrir" ne veut pas dire qu'il restera ensuite couvert. Le futur se borne à faire prévoir un procès qui se réalisera sans pourtant qu'on sache si la situation créée se maintiendra plus ou moins longtemps. Ainsi la langue se trouve équipée d'une formule simple pour exprimer le devenir d'un état de choses qui est susceptible ensuite de durer. Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que l'abus de ces constructions recèle un danger quand on se met à dire (et à écrire) : „Les éclaircies deviendront de plus en plus développées", au lieu du simple : „Les éclaircies se développeront de plus en plus" ; car ici le verbe „se développer" exprime par lui – même la notion de „devenir" et l'on se représente mal que des éclaircies acquièrent durablement un caractère „développé" ; mais l'usage ne s'est pas encore „décanté" si l'on peut dire, et cela provient aussi bien de l'indifférence montrée par les responsables de l'enseignement quant à la régulation de la langue. Leur seul souci est de veiller à ce qu'ils croient être la sauvegarde de la langue, c'est-à-dire de la langue écrite et plus spécialement de son orthographe.

Une tournure devenue extraordinairement fréquente est celle où l'attribut du sujet est précédé par la préposition „de" : „Quand la foudre tombait, il y avait toujours plusieurs appareils d'abîmés."

„Il y a d'autres finales de connues aujourd'hui. Il n'y a pas de date de précisée". Ces constructions sont presque de rigueur avec un nom de nombre : „J'avais eu huit jours de tranquilles."

„Nous avons eu deux hommes de blessés (commandant des sapeurs-pompiers d'une caserne de Paris)."

„Il y a du recrutement de prévu l'an prochain (haut fonctionnaire de PTT)."

L'emploi de la préposition a l'avantage de permettre d'échapper à l'ambiguïté qui naît si le parleur ne sépare pas au moyen d'une césure l'attribut et le terme qui s'y rapporte. L'énoncé en continu de : „Il n'y a eu aucun record battu" ne signifie pas nécessairement que personne n'a battu de record. On pourrait l'entendre dans l'acception : il n'y a pas eu de ces records déjà battus. Parallèlement : „Nous avons eu deux hommes de

blessés” est une expression de constat, alors que, émis en continu, „Nous avons en deux hommes blessés” peut s’interpréter en „nous avons eu deux hommes qui étaient (déjà) blessés”. La préposition „de” précise qu’il s’est agi de constater quelque chose qui vient de se produire. Qu’il en est bien ainsi est illustré par l’association de cette construction avec le verbe „avoir” et très souvent avec l’emploi d’ „avoir” dans la locution „il y a, il y avait, il y aura”, etc. : „Il y aura des places de réservées – Il y a plusieurs personnes d’arrivées”, etc. L’emploi d’ ”il y a” (prononcé négligemment „ja” et de même sert souvent dans le style familier à introduire une communication contenant un constat : „Il y a une voiture qui est arrivée – Il y avait sur la route un camion qui avait été accidenté –Il y a eu un incendie qui a éclaté”. On a pu ainsi entendre : „Il y a eu un homme qui a été tué ce soir à Belfast”. Il aurait été apparemment aussi facile et surtout aussi économique de dire : „Un homme a été tué ce soir à Belfast”, mais le journaliste qui présentait le journal, au moment de concevoir sa phrase, a probablement pensé d’abord à l’événement et il s’est alors saisi d’une formule qui permettait d’introduire la notion de constat avant même d’avoir achevé la pré construction de l’énoncé. C’est là une réaction typique du sujet parlant.

La locution „c’est” (c’était, ce sera, se serait, etc.), rarement accordé au pluriel, rend des services analogues. Elle introduit un constat qui est ensuite complété par le reste de l’énoncé que le parleur s’est ainsi donné le temps d’organiser en lançant d’abord „c’est” (c’était, ce sera, etc.) : „C’est vingt minutes de gagnées”. On pourrait dire : „Vingt minutes ont été gagnées” ou plus fréquemment : „On a gagné vingt minutes”, mais il aurait alors fallu décider tout de suite par quoi commencer.

Le recours à „c’est” permet de s’accorder un délai. Dans cette fonction, la locution „c’est” ne met pas spécialement en valeur tel ou tel terme de l’énoncé, ce qui serait le cas dans : „C’est vingt minutes qu’on a gagnées”. Une élocution : „C’est le facteur qui vient d’arriver” ne met pas en relief le terme „facteur” mais communique un constant qui pourrait tout aussi bien s’exprimer par „Le facteur est arrivé”. La locution „c’est” rend aussi d’autres services, notamment dans un énoncé comme celui-ci : „-En souhaitant que c’est l’Europe qui en profitera)”, où l’élément „c’est a tout simplement servi d’articulation dans l’attente de la suite de l’énoncé.” Préconstruit à temps, cet énoncé se serait probablement entendu :

„En souhaitant que ce soit l’Europe qui en profite” (auquel cas „Europe” aurait été mis un relief), ou encore : „...En souhaitant que l’Europe en profite”. En effet, la modulation de la phrase citée ne comportait aucun accent d’intensité ni sur „c’est” ni sur „Europe”. Cette fonction articulatoire de la locution „c’est” apparaît très nettement dans des constructions d’une extrême fréquence telles que :

„La vérité, c’est que le pays n’est pas mûr – Son opinion à lui ; c’est que le médecin s’est trompé – L’autoroute, c’est bien commode”. Le parleur lance d’abord le mot qui est présent au premier plan dans son esprit et il s’appuie ensuite sur l’élément „c’est” pour construire le reste.

Le verbe „avoir” entre par ailleurs dans des formules non moins fréquentes du type : „Elle a un frère qui a été fusillé par les Allemands”. On entend aussi : „Elle a sa mère qui est malade – Sa femme avait son oncle qui était à l’hôpital”. Ici encore, l’emploi du verbe „avoir” sert à introduire la communication que le parleur se donne ainsi le temps d’organiser. Plus généralement, il semble que dans la langue parlée de style familier, on ait quelque répugnance à employer dans certains cas le possessif pour commencer une phrase. On a pu noter, entre autres, des énoncés tels que : „Le frère d’elle est employé aux P.T.T. Un cousin de lui est vétérinaire” qui alternent avec : „Il a un cousin qui est capitaine au long cours – J’ai ma soeur qui est institutrice”.

**Sauvageot, *Français écrit – français parlé*, Larousse, Paris, 1962.**

#### **4.2 Les fautes parlées**

Il y a d’abord les fautes de prononciation. Toutefois ces fautes ne sont relevées que par rapport à la prononciation des sujets qui s’expriment dans la variété de la langue dont il est traité ici.

Il y a faute, et, si l’usage parlé en souffre, la langue écrite est exposée à en souffrir encore davantage, ainsi qu’il apparaît de la phrase suivante lue dans un grand quotidien de Paris : „Si V.R. ne prévoyait pas, la semaine dernière encore, à devoir attendre des jours meilleurs sous les frondaisons qui entourent la prison modèle de ...” Ainsi, le cercle est bouclé et la langue écrite a été contaminée. D’autant plus que la préposition „à” n’est pas seule en cause. On a entendu : „...Le pays aimerait bien d’avoir un gouvernement” et aussi „Ni les pouvoirs, ni l’Université ne songent d’éluder les nécessaires réformes”.

Le choix de la préposition est à l’origine de nombreuses confusions dues également à des contaminations : „Il faut se mettre à l’esprit la situation géographique” a dit devant le micro un avocat. Dans le langage dit „populaire”, l’emploi d’„à” s’est substitué à celui de „de” dans des constructions telles que : „Elle a mis la robe à sa soeur”, „C’est la voiture au docteur”, „J’ai pas voulu me servir du vélo à Jean”.

Autre confusion, le pronom „lui” (et au pluriel „leur”) s’est introduit à la place de „l’, le, la, les” dans le cliché : „Qu’est-ce qui lui prend ?” On a pu ainsi entendre : „Les questions auxquelles je désirais lui voir répondre”. Il est évident que cet emploi provient de l’ambiguïté des énonces où c’est la 1-re ou la 2-e personne du complément d’objet qui est combiné avec le verbe „prendre”.

„Qu’est-ce qui te prend ? – J’ sais pas ce qui m’a pris”, etc. Les formes du pronom personnel de 1-re et 2-e personnes, aussi bien au pluriel qu’au singulier, peuvent en effet à la fois désigner le complément d’objet et celui d’attribution.

Le besoin ressenti par les sujets parlants de mettre en relief le vocable qui supporte tel concept ou tel autre est de son côté à l’origine d’innombrables incorrections dont certaines défient le bon sens. Les emplois abusifs de la locution au maximum ont été déjà bien des fois signalés dans toutes sortes de publications. Ainsi, un ministre a déclaré à la face du public : „Le gouvernement s’est efforcé de tenir les prix au maximum”. Il avait voulu dire : „Le gouvernement s’est efforcé au maximum de tenir les prix”.

On a pu entendre : „C’est une tentative pour minimiser au maximum la victoire des majoritaires”.

Les mots „maximum” et, dans une moindre mesure „minimum”, se son pratiquement vidés de leur signification propre pour n’être plus que des outils utilisés en vue de mettre une affirmation en relief. Il sont souvent aussi employés en tant que substantifs mesurant la quantité : „un maximum de chances ; un minimum de bon sens”, et il est assez cocasse d’entendre ces emprunts latins, mal digérés, lancés au petit bonheur. Ces termes savants ont été mis à profit, car le parleur se saisit de tout ce qui peut corser son expression. Pour la même raison, les mots „inférieur, supérieur, extrêmes”, peu intelligibles aux personnes sans instruction, ont été renforcés de la particule „plus”. „Sur les autres lignes (du métro) les rames circulent dans des proportions encore plus inférieures,.../ avec les moyens les plus supérieurs. Faisons preuve de la plus extrême prudence / Il montre les plus extrêmes réticences à accepter le verdict des élections envisagées”.

Mais la langue française, même écrite, ne possède ni suffixe de comparatif, ni suffixe de superlatif (sauf „-issime” dans quelques rares cas). Pour déceler que les mots en question sont des comparatifs ou des superlatifs, il faut avoir appris au moins un peu de latin. Parallèlement, le mot „total” s’accompagne presque automatiquement désormais de la particule „plus” : „dans le plus total désordre, dans la plus totale indifférence”.

Ce même désir d'appuyer l'expression par des moyens plus ou moins pesants se reflète dans les expressions : „Ce dé jeune était prévu d'avance ; Il a fallu qu'il force la serrure pour y pénétrer dedans ; Il est sorti dehors pour voir le temps qu'il faisait ; Elle est montée en haut le prévenir”.

### **4.3 L'ordre des mots**

Il n'est pas douteux que ce qui gêne souvent le locuteur français, c'est l'ordre des mots. Il a appris à l'école ou au lycée qu'une phrase doit commencer par le sujet ; se continuer par le verbe et se terminer par les compléments de celui-ci. Cet ordre théorique est observé assez souvent par l'usager quand il écrit. Il opère alors dans des conditions particulières ; il peut prendre le temps de construire mentalement son énonciation avant de la conclure sur le papier. L'ayant fait, il lui est loisible de revenir sur ce qu'il a écrit et biffer ce qui ne lui paraît pas satisfaisant. Il n'est plus l'esclave de la consécution des mots. Mais il n'en est pas de même quand on parle. Le premier mot lâché veut être suivi des autres qui sont nécessaires si l'on veut aboutir à former une énonciation cohérente. Le problème est alors de savoir si le premier mot qui vient aux lèvres est celui qui fournit le sujet ou le début du groupe sujet de la phrase à émettre. L'expérience révèle qu'il n'en est pas souvent ainsi. Le premier mot qui vient aux lèvres est celui qui reflète la notion qui a surgi la première dans la conscience du sujet parlant. Si ce mot se rapporte, par exemple, au complément du verbe, il est clair qu'on ne pourra pas l'utiliser tel quel pour commencer l'énonciation, puisque le français exige que le sujet précède le verbe et que le complément le suive, surtout quand il s'agit du complément dit „d'objet”. Soit les concepts suivants : „voiture, garer, porche, sous”, je „supposons” que le premier concept qui nous vient à l'esprit soit celui de „voiture”, il faudrait remanier l'ordre d'arrivée des concepts pour aboutir à construire l'énonciation „j'ai garé la voiture sous le porche”. Une énonciation comme celle-ci est irréprochable du point de vue „grammatical”. L'ordre est celui-là même que recommande la grammaire normative: sujet (je), verbe (ai garé), complément d'objet (la voiture), complément circonstanciel de lieu (sous le porche).

Dans la vie courante, le locuteur n'a pas le loisir de „retaper” sa phrase avant de la commencer. Il commence, et puis il „se débrouille” pour continuer comme il peut. Quiconque a enregistré du parlé spontané sait que l'énonciation habituelle est faite de phrases débouchées, interrompues, reprises, souvent laissées inachevées dès que l'interlocuteur manifeste d'une manière ou d'une autre qu'il a compris ce qu'on désirait lui dire. Plus le locuteur fait effort pour transmettre une communication chargée de sens, plus il a de difficulté à élaborer son discours. Au contraire, les formules

toutes faites coulent pour ainsi dire de source, composées de clichés tellement rebattus que le sujet parlant les laisse échapper automatiquement.

En français parlé, l'expédient le plus courant est l'envoi en avant du premier mot (ou de son groupe) et l'emploi du pronom relais approprié. On dira ainsi :

„La voiture, je l'ai garée sous le porche”.

Le mot outil „le/ la / l', les” sert l'indice de rappel en assumant la fonction de complément d'objet à la place du mot qui a été proféré d'entrée. En français, le complément d'objet ne peut figurer qu'à deux emplacements: devant le corps du verbe conjugué s'il est exprimé par un pronom, et après le verbe s'il est indiqué par un nom.

Il arrive que nous pensions en premier lieu à un pronom. Nous opérons alors exactement de la même façon, car le pronom isolé est projeté en tête et sa fonction de complément d'objet est indiquée ensuite par le pronom relais :

„Lui, je l'ai aperçu dans la rue.

Eux, il ne les a plus revus.

Roi, il ne me trompera pas.

Nous, ils nous ont eus”.

Quand le complément d'objet est fourni par une subordonnée, les choses se compliquent. L'usage parlé répugne à placer en tête une subordonnée complément d'objet, bien que la langue écrite en connaisse l'emploi :

„Qu'il s'est trompé, je le crois.

Que tu aies agi comme ça, personne ne comprend.

S'il l'a vu, je ne le sais pas.

Que vous arriveriez aujourd'hui, vous ne l'aviez pas écrit”.

Souvent, une sorte de phrase coordonnée est employée pour le cas où la notion supportée habituellement par une subordonnée est placée en début de phrase :

„Il s'est trompé, je crois”.

La langue vulgaire va jusqu'à réaliser des liaisons qui sont conçues comme peu correctes ou même totalement incorrectes :

„Tu t'es gouré, que je te dis”.

Tous ces expédients, loïsibles ou rejetés par l'usage, tendent à une même fin : permettre au locuteurs de rattraper l'élément de phrase jeté en tête alors que, par la fonction qu'il doit assumer, il devrait figurer plus loin dans la phrase. Par ces procédés, le français moderne est parvenu à se libérer de la servitude que lui imposait l'ordre des mots, qui joue par ailleurs un rôle déterminant dans la répartition des mots et l'indication de leur fonction les uns par rapport aux autres.

Il n'y a pas que l'emplacement du complément d'objet qui fasse difficulté. Sauf quand il est employé en tant qu'impératif, le verbe ne peut commencer la phrase. Il doit être précédé du sujet. Les très rares exceptions à cette règle concernent soit la langue poétique, soit encore la langue administrative:

„Sont admis par ordre de mérite les candidates dont les noms suivent...” D'ordinaire, le sujet vient le premier et le verbe le suit, le plus souvent immédiatement. Comment faire lorsqu'on pense d'abord à l'action exprimée par le verbe et que ce mot nous vient en premier à l'esprit ? Comme, par ailleurs, le mot qui représente le verbe ne saurait figurer isolément, même dans le corps de la phrase, étant donné qu'il doit toujours être combiné à un sujet, un premier expédient consiste à employer le verbe avec le pronom sujet approprié et à reprendre ensuite le sujet explicite :

„Ils nous ont eus, les bandits !

Elle est tombée en panne, la voiture !”

Une légère syncope marque souvent le passage du verbe au sujet explicite qui est ainsi énoncé en reprise, comme une sorte de supplément d'information.

Toutefois, cette construction n'est possible qu'avec des verbes sans complément d'objet. En effet, quand un verbe est doté d'un pareil complément et qu'il est pensé en premier lieu, il est construit avec pronom relais :

„Il l'avait aperçue, la voiture.

Elle l'avait aperçue, la voiture”.

On ne peut s'en tirer alors qu'en tournant la construction du passif :

„Elle a été aperçue par lui, la voiture”.

Dans l'état actuel des choses, le passif, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi en grammaire française, sert en réalité surtout à permettre au sujet parlant d'employer le verbe en tête dès que, pour une raison quelconque, il n'a pas su introduire sa phrase par le sujet explicite. Toutefois, dans le parlé courant, nous avons relevé une troisième combinaison qui est celle-ci:

„Il l'avait aperçue, lui, la voiture.

Elle l'avait aperçue, elle, la voiture.”

Une dernière est quatrième construction tend à se développer considérablement ces derniers temps. C'est l'emploi du passif introduit par le pronom „il”, dit „pronom neutre”.

„Il a été pris des mesures énergiques.

Il a été oublié plusieurs cartes d'identité. Les chercher à la mairie.

Il a été recherché des contacts avec les rebelles”.



Ces constructions procèdent de la même intention : celle d'exprimer le verbe en tête et de lui rattacher ensuite le sujet explicite. Quand le sujet explicite qui doit suivre n'est pas clairement élaboré par le sujet parlant, on recourt faute de mieux à l'élément „il”, qui laisse pour ainsi dire la porte ouverte à toutes les solutions possibles concernant la nature exacte du sujet, que celui-ci soit du singulier ou du pluriel, du masculin ou du féminin.

„Il a été proclamé un égal désir d'entente de part et d'autre”.

Ces formules, évidemment fautives selon les normes actuelles de notre grammaire, apparaissent même dans la langue écrite.

Ces phénomènes ne sont pas à confondre avec le rejet du pronom sujet (de 3-e personne presque uniquement) qui a été étudié par plusieurs auteurs déjà, notamment par Le Bidos, dans une thèse bien connue. Ce rejet caractérise la langue écrite et tout au plus le parlé de gens qui reproduisent plus ou moins la langue écrite quand ils s'expriment dans certaines circonstances. Le langage parlé spontané ignore les formules du type: „Aussi convient-il d'être prudent”, ou telle autre du même schéma.

Quand le locuteur pense d'abord au mot qui sert d'attribut du sujet, il a la possibilité de le prononcer d'entrée et il reprend ensuite le verbe avec le sujet :

„Distrait, mon père l'était plus que n'importe qui.”

On entend ainsi :

„Stupide il a été et il restera”.

Parallèlement ; on trouve dans ces formules le mot attribut relayé par le pronom approprié :

„Ridicule, il l'est bien.

Elégante, elle l'a toujours été”.

Quand il s'agit d'un constat, sans précision de temps, on recourt à la phrase nominale tout simplement, c'est-à-dire que l'on ne se sert plus du verbe „être” au présent:

„Vaniteux, le bonhomme.

Pas astucieux, cette commerçante.

Bien compliquée, son affaire”.

Il est à remarquer que ces constructions ne s'appliquent qu'aux cas où le sujet est de la 3-e personne.

Le lecteur est plus embarrassé quand le mot auquel il a pensé en premier est le complément circonstanciel du verbe. Selon les cas il peut ou ne peut pas rattraper sa phrase pour y intégrer intelligiblement le mot en question. On entend indifféremment :

„Il n'en a jamais été question.

Jamais il n'en a été question.

Le train arrive tout de suite.

Tout de suite le train arrive.”

Mais il est impossible d’inverser les termes dans :

„Il mange trop.

Tu te trompes complément.

Ca file vite”.

En revanche, on entend indifféremment :

„Il a réfléchi longtemps.

Longtemps, il a réfléchi”.

L’usage n’a pas développé de procédé pour rattraper à coup sûr et dans tous les cas le mot complément circonstanciel ou le groupe de mots complément circonstanciel imprudemment lancé d’entrée par le locuteur. Les ratés sont nombreux quand le sujet parlant est obsédé par le complément circonstanciel et commet l’imprudence de l’émettre avant d’avoir aménagé la phrase qu’il va dire. On entend alors des bribes de phrases qui restent en suspens avant que la construction soit rétablie :

„Trop ... Il mange trop.

Energiquement ... oui, j’ai bien protesté énergiquement ...

Complètement, il s’est complètement trompé”.

Quant à la combinaison d’un qualifiant et d’un qualifié, elle tend de plus en plus à s’assouplir. Anciennement, l’usage qui prévalait était que l’adjectif dit „qualificatif” pouvait seul être disposé avant le substantif en fonction d’épithète. On avait :

„Un illustre écrivain”

à côté de

„Un écrivain illustre”

Sans parler des cas bien connus où la place de l’épithète comporte une nuance particulière de sens (“un homme grand / un grand homme, une belle fille / une fille belle, etc.), l’usage présent tend à rendre l’épithète plus mobile. C’est en particulier dans le langage amphigourique des sportifs qu’on relève ces constructions d’épithètes antéposées :

„Un prometteur duel Sait Etienne Nancy...”

„...d’inattendues éclipses.”

„...il faut se méfier des fugitives impressions...”

Cela dit, l’usage se refuse à admettre l’antéposition du substantif en fonction d’épithète, puisque cette interversion des termes changerait la fonction même du mot :

„Un soldat citoyen”, n’étant pas la même chose que :

„Un citoyen soldat.”

Mais dès que le sens le permet, on reprend sa liberté :

„Meurtriers attentats à Sétif...”

Le locuteur français a donc le désir latent de pouvoir mobiliser l'épithète à son gré, et il le fait dès que le sens de la combinaison lui permet de la faire sans ambiguïté. Il reste néanmoins qu'un adjectif suivi d'un complément ne saurait être placé qu'après le nom qu'il qualifie :

„Une excursion pleine de dangers

Un visage pâle de colère (mais une pâle imitation).”

Cette mobilisation de l'épithète est souvent utile à la clarté de l'expression dans des cas comme ceux-ci:

„...de récentes prises de position...”

„...les importants problèmes envisagés...”

„...les faux bons du Trésor...”

Ce qui n'empêche pas l'usager de spécialiser les acceptions de l'épithète en la plaçant devant au derrière le substantif :

“Les spirituelles conceptions de l'auteur.

Les conceptions spirituelles de l'auteur.”

A. Sauvageot, Français d'hier ou français de demain,  
Collection Langues en question, Fernand Nathan.

## CHAPITRE V

### *L'imbrication écrite-parlée (analyse des textes „La femme sous l'horizon”)*

#### **5.1 Le vocabulaire :**

égosiller = crier, parler jusqu'à s'en faire mal à la gorge.

\* De „é –”, et de „gosier”.

couvre - feu n.m. = 1. Signal marquant l'heure de se retirer et d'éteindre les lumières.

2. interdiction qui est faite (en général en période de guerre ou de graves troubles sociaux) de sortir à certaines heures.

\* De „couvrir” et „feu”.

boute-en-train n. m. = 1. Personne qui sait amuser, mettre en gaieté une assemblée.

2. mâle que les éleveurs utilisent pour vérifier qu'une femelle (notamment une jument) est prête pour la saillie.

\* De „bouter” et locution „en train”.

instar de (a' l') = à l'exemple de, de même que.

\* Adaptation de la locution latine „ad instar” de la valeur de, à la ressemblance de.

houppelande n. f. = vêtement de dessus, long et ample, vaste manteau

\* Probablement de l'ancien anglais „hop – pâda”  
- „pardessus”.

rocoro = - se dit d'un style décoratif très surchargé, en vogue au XVIII<sup>e</sup>,  
- surcharge et un peu ridicule.

\* Formation plaisante, après „rocaille”.

parachever = conduire à son total achèvement, terminer avec le plus de perfection possible.

\* De „par” et „achever”.

chauve - souris = mammifère muni d'ailes membraneuses, dont le corps rappelle celui d'une souris.

clocheton = petit clocher ou ornement en forme de clocher.

\* Diminutif de „clocher”.

chiendent = mauvaise herbe des champs et des jardins.

\* De „chien” et „dent”.

barioler = couvrir de couleurs vives et variées.

\* Croisement de „barrer” et ancien français „rioler” = „rayer”.

vermoulu = 1. Rongé, piqué par des larves d’insectes, en parlant du bois.

2. qui a fait son temps, usé.

\* De „ver” et „moulu”.

limande n. f. = 1. Poisson de mer, plat, comestible.

2. Loc. fam. Femme plate comme une limande.

\* De l’ancien français „lime”, issu du radical gaulois „lem”–„planche”.

incartade n. f. = écart de conduite, de langage.

\* De l’italien „inquantata”, en escrime = parade rapide partie à un coup droit de l’adversaire, en se jetant brusquement de côté.

finaud, aude adj. et n. = rusé, qui a de la finesse sous des dehors simples.

\* De „fin”.

chasuble n. f. = 1. ornement liturgique que le prêtre met par-dessus l’aube et l’étole pour derè la messe.

2. vêtement de femme, sans manches et de forme évasée, porté sur un chemisier ou un tricot dont les manches apparaissent.

\* Bas latin „casubula”, probablement altération du latin „casula”.

rogot n. m. = commérage plus on moins malveillant, cancan.

\* De l’ancien verbe „ragoter” = „grogner”, du bas latin „ragire”.

pâmoison n. f. = évanouissement, état d’une personne qui se pâme.

\* De „pâmer”.

gouaille n. f. = attitude moqueuse et insolente.

\* De „gouailler”.

marquois, oise, adj. = qui exprime une malice moqueuse.

\* Mot d’argot, origine incertaine.

madré, ee adj. et n. = rusé, sans scrupule.

\* De „madre” (terme technique ancien) „excroissance rugueuse de l’érable” par comparaison avec l’aspect veiné, nuancé de ce bois.

grief n. m. = motif de plainte.

\* De „grever”, ou substantivation de l’ancien adj. „grief” = „douloureux”.

gredin, ine m. = 1. Personne molhonnête, crapule.

2. Vaurien, fripon.

\* Moyen néelands „gredich” = „avide”.

régalade n. f. = boire à la régalade : boire en renversant la tête et en faisant couler la boisson dans la bouche sans que le récipient touche les lèvres.

\* Peut-être des mots régionaux „galade” et „galet” = „gosier”, „boire au galet” d’après „régaler”.

coupier n.m. = employé d’une maison de jeux qui tient le jeu et la banque pour le compte de l’établissement.

\* De „croupe” ; d’abord „cavalier croupier” = „qui monte en croupe”, puis „associé d’un joueur” = „qui se tenait derrière lui”.

affût n. m. = 1. Bâti qui sert à supporter et à mouvoir un canon.

2. endroit où l’on se cache pour guetter le gibier.

\* De „affûter”, du bas latin „becarius”, du „bikos” = „amphore pour le vin”.

guimbarde n. f. = 1. Instrument de musique rudimentaire composé d’une branche de fer recourbée, la bouche servant de caisse de résonance et d’une languette d’acier.

2. petit rabot de menuisier, d'ébéniste, de sculptuer.
  3. vieille voiture.
- \* Provençal „guimbardo” = „danse”, instrument de musique, de „guimba” = „sauter”.

berlue n. m. = être la proie de ses illusions.

\* De l'amien français „bellur” = „éblouir”.

pénates n. m. pl. = 1. Dans l'Antiquité, dieux domestiques des Romains qui présédaient au maintien et à l'accroissement de la prospérité du foyer.

2. Habitation, foyer.

\* Lat. „penates”, de „penuis” = „intérieur de la maison”.

fouillis n. m. = confusion de choses mêlées, désordre.

\* De „fouiller”.

couenne n. f. = 1. Peau de cochon flambée et raclée.

2. peau de l'homme.

\* Du lat. populaire „cutina”, de „cutis” = „peau”.

caleçon n. m. = sous - vêtement masculin en forme de culotte collante, courte ou longue.

\* Italien „calzone”, de „calza” = „chausse”.

illico adv. = immédiatement, sans délai.

\* Mot latin, de „in loco” = „en cet endroit”, „sur- le-champ”.

bourrique = 1. ânesse.

2. personne têtue et stupide.

\* De l'espagnol „borrico” = „âne”.

salope n. f. = 1. Femme que sa conduite dévergondée fait tenir pour méprisable, prostituée.

2. femme malfaisante, méprisable, individu infâme, abject.

\* Probablement de „sale” et „hoppe”, forme dialectale de „huppe” = „oiseau connu pour sa saleté”.

filleul, eule = personne tenue sur les fonts baptismaux , par rapport à ses parrain et marraine.

\* Lat „filiohes”, diminutif de „filius” = „fils”.

crapaud = 1. Amphibien à tête large, à la peau verrucquée.  
2. Impureté opaque incluse dans une pierre précieuse.  
\* De l'ancien français „crape” = „ordure”, de  
„escraper” = „nettoyer, racler”, francique „krappon”.

recroqueviller = reptier, tordre en desséchant, ratatiner, racorner.  
\* De l'ancien verbe „recoquiller”, avec influence de  
„croc” et de l'ancien français „ville” = „vis”.

goulot n. m. = 1. col d'un vase, d'une bouteille à orifice étroit.  
2. goulot d'étranglement.  
\* De „goule” = „gueule”.

tord-boyaux n. m. = eau-de-vie forté et de mauvaise qualité.  
\* De „tordre” et „boyaux”.

malachite n. f. = carbonate naturel de cuivre, de couleur verte,  
constituant un minerai de cuivre et employé dans  
l'ornementation et la joaillerie.  
\* Lat „malochites”, mot grec.

babil n. m. = abondance de paroles futiles, bavardage continu.  
\* De „babiller”.

manoir = n. m. demeure seigneuriale.  
\* emploi substantivé de l'ancien verbe „manoir”.

schnaps = eau-de-vie de pomme de terre ou grain fabriquée en Allemagne  
\* Mot allemand : „schnappen” = „happer, aspirer”.

calfaté = boucher avec de l'étoupe goudronnée les joints des bordages  
(d'un bateau en bois) pour les rendre étanches  
\* De l'arbre „qalfat”, par l'italien „calafatare”.

pigeonnier n. m. = petite construction destinée à abriter des pigeons  
domestiques.  
\* De „pigeon”.

chamarrer = garnir d'ornements très colorés.



\* De l'espagnol „zamarra” = „vêtement de berger”.

chafouin = malen, sournois.

\* De „chat” et „fouin”, ancien masculin de „foeune”.

brandon n. m. = flambeau fait de paille tortillée.

\* Du germanique „brand” = „tison”.

peinturlurer = barbouiller de tons voyants.

\* Formation plaisante du verbe (vieilli) „peintures” même sens.

brocantes = acheter, troquer des marchandises d'occasion , des objets anciens pour les revendre.

\* De l'ancien haut allemand „bracko” = „morceau”.

## **5.2 Les structures grammaticales**

Faut pas des lunettes ?	= Absence du pronom impersonnel „il” Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'était quoi sa race ?	= La forme réduite de la périphrase „est-ce que” accompagnée d'adverbe
interrogatif	
Y a des choses qui s'oublent pas	= Réduction de la formule „il y a” Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Y'arrête pas	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
T'a rien à faire	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Vous appelez comment ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
Tu l'as connu comment ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
Tu habites où ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
Y a même un lac	= Absence du pronom impersonnel „il”
Tu n'as pas idée du cafard que c'est	= „que” employé en fonction de sujet
Ta vie c'est quoi ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
Tu viens d'où ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
C'est mes jouets	= La locution „c'est” n'est pas accordé au pluriel
Tu viens d'où ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la

## séquence

C'est pas beau	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'aime pas ça	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Il s'appelle comment ?	= Le mot interrogatif rejeté à la fin de la séquence
C'est là qu'elle venait avec sa guitare	= L'ordre incorrecte des mots, le mot interrogatif rejeté
C'est pas vrai	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'est qui la maman ?	= L'ordre des mots de la incorrecte
Elle est où la maman ?	= L'ordre des mots de la incorrecte
Tu n'es pas belle !	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'était qui la maman ?	= L'ordre des mots est incorrecte
J'ai pris ça chez elle.	= L'absence de la préposition „de”
Elle est partie quand la maman ?	= L'ordre des mots de la incorrecte
J'ai pas honte	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'est à lui qu'y faut demander	= Absence du pronom impersonnel „il”
Parlez pas comme ça	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Faut vous mettre à ma place	= Absence du pronom impersonnel „il”
J'ose même pas penser	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
La sorcière a pas voulu d'elle	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Y a rien d'écrit	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation Réduction de la formule „il y a”
C'est pas mes oignons	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation La locution „c'est” n'est pas accordée au pluriel
C'est pas clair	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'ai rien compris	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Les lettres, c' était quoi ?	= La forme réduite de la périphrase „est- ce que” accompagnée par le mot interrogatif
T'es pas méchant ?	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'ai rien dit	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
T'es pas sympa	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'est pas humain une ressemblance pareille	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'étais pas revenu	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Elle veut plus dormir dans son lit	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Je suis pas d'accorde	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation

Personne s'est plaint	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Faut vraiment que j'en cause avec	
Le Vladimir	= Absence du pronom impersonnel „il”
Faut pas qu'elle ait froid	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation Absence du pronom impersonnel „il”
Vous savez pas ?	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Fout rien dire	= Absence du pronom impersonnel „il” Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'est qui ton amoureux !	= L'ordre des mots set incorrect
J'aime pas les pourris	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
T'aurais vu comment qu'il m'a regardée	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'aime pas les cheveux noirs	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'ai pas faim	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Il s'appelle comment ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin de la séquence
Elle était comment ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin de la séquence
T'as même pas une photo ?	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
J'en ai pas besoin	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Des choses que t' imagine même pas	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Je suis pas comme ça	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Ca veut dire quoi ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin de la séquence
C'est qui Baba Yaga ?	= L'ordre des mots est incorrecte.
Elle est enterrée où ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin de la séquence
Qu'est-ce qui lui a pris !	
Qu'est-ce qui a bien pu lui prendre !	
Lui raconter quoi ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin de la séquence
Je suis pas comme votre oncle,	
le sorcier qu'on l'appelle	= L'ordre des mots est incorrecte.
Y vous fait pisser un rat dans l'alambic	
et y a du schnaps à la sortie !	= Réduction de la formule „il y a”
Je peux pas vous dire	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
I'es pas toute seule	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
C'est pas croyable ce qu'on est seul	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Pouvez pas savoir la voix	= Absence du sujet „vous” Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation

Ca je peux pas l'oublier	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Je savais même pas qu'elle existait	= Absence du I <sup>er</sup> terme de la négation
Tu l'as entendue, la mère Guimarch ?	= L'ordre des mots est incorrecte
Tu te sens fini, toi ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu lui as soufflé mon nom?	= La forme d'interrogation est
incorrecte	
Tu as fini l'inventaire ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu n'as rien offert à maman ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Vous avez vu le travail ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu ne veux pas que je m'occupe	
de tout ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Vous avez-vu le cadeau de Gilles ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Vous voulez le programme ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Que vous procure la foi ?	= L'emploi incorrect de „que”
Tu ne peux pas te mettre à sa portée ?	= La forme d'interrogation est
	incorrecte
Tu as mal à la main ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu te souviens de l'affaire Calette ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu es revenue ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu l'as lue la statistique de Marie-	
Claire?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu peux me donner ton agenda ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tes clients, tu les recevrais où ?	= Le mot interrogatif est rejeté à la fin
	de la séquence
T'as encore mal ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Voyez où ça mène, les méthodes	
d'aujourd'hui ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Et comment que tu l'as mis dedans ?	= La forme d'interrogation est
	incorrecte
Tu t'appelles Marianne ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu veux donner un coup de fil ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu vois pas qu'il est malade ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Vous avez vu mes négrillons ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Vous nous restez, Abel ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu n'y penses pas ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu as vu ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Tu descendes déjeuner ?	= La forme d'interrogation est incorrecte
Elle n'a rien ajouté pour moi ?	= La forme d'interrogation est incorrecte

## *CONCLUSIONS*

La linguistique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle et la méthodologie de l'enseignement des langues ont souligné la distinction entre oral et écrit, en la situant à différents niveaux.

Au niveau du système, du code, le code de l'oral et le code de l'écrit ne se confondent pas. Aux différences liées au canal correspondent des différences dans l'organisation des signifiants : d'autant plus que diachroniquement, pour le français, le code oral et le code écrit n'ont pas évolué de la même manière. Ainsi, les marques de genre et de nombre en français n'ont ni la même nature ni la même distribution à l'oral et à l'écrit.

Au niveau des réalisations, du discours, à un certain degré de généralité, les conditions de communication à l'oral et à l'écrit diffèrent sensiblement. L'oral ne permet pas de retour en arrière : ni à l'émission (destinateur), ni pour le récepteur (destinataire). Le destinateur produit des ratés, des ruptures de construction, des lapsus, des hésitations qui, à l'écrit, pourraient être éliminés ; l'écrit autorise les remords. L'auditeur, à la différence du lecteur ne peut reprendre un énoncé mal compris, le relire ; s'y arrêter, le destinateur, s'il tient compte dans la production de son message oral, de ces conditions de réception, est amené à des redondances ; à des paraphrases ; d'autant plus que les marques ne sont pas toujours aussi nombreuses à l'oral qu'à l'écrit. L'extraction, la phrase segmentée sont fréquentes dans le discours parlé.

En revanche, l'oral dispose souvent de moyens linguistiques, paralinguistiques, extralinguistiques inconnus à l'écrit : l'intonation, les mimiques, les gestes, la situation d'énonciation dans son ensemble peuvent véhiculer des éléments de message qui, à l'écrit, ont besoin de mots pour „passe”. L'oral apparaît ainsi comme potentiellement plus allusif, plus économique que l'écrit. Cette seconde série de constatations complétant et nuanciant la première sans la contredire.

L'oral et l'écrit n'ont pas le même statut sociolinguistique : l'écrit, presque toujours scolaire par les conditions dans lesquelles il est appris, est senti comme plus réglé, plus contraint, plus valorisant ou dévalorisant que l'oral, plus soutenu. Ces traits, liés à ceux inventoriés plus haut, font du discours écrit un mode de communication moins „affectif”, moins „spontané”, plus distancié que le discours oral.

A un niveau plus fin d'analyse et de description, il est faux de dire qu'un discours oral homogène s'opposerait à un discours écrit homogène. Tout discours, phénomène de parole, résulte de diverses variables. Cette

multiplicité de critères entraîne une multiplicité de discours dont l'examen pourrait aboutir à une typologie n'établissant pas au bout du compte de séparation radicale entre discours oraux et discours écrits.

L'ordre oral est celui dans lequel est situé tout message réalisé par articulation et susceptible d'audition.

L'ordre scriptural est celui dans lequel est situé tout message réalisé par la graphie et susceptible de lecture.

Les modes de manifestation linguistiques sont d'une part la manifestation orale qui se subdivise selon que l'auditeur voit le sujet parlant ou ne le voit pas, et d'autre part la manifestation écrite.

Il est possible le passage d'un ordre dans l'autre et de décrire l'attitude du sujet lisant / parlant, ou écrivant / écoutant, sollicite, dans sa vie quotidienne, par les messages des deux ordres.

Les concepts d'ordre oral / scriptural devraient conduire à caractériser, non pas encore au niveau de la syntaxe ou du vocabulaire le message, mais les conditions mêmes que connaissent émetteur et récepteur pour sa réalisation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. C. B. Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Collection L'essentiel Français, Ophrys, 1997.
2. C. B. Benveniste, *Le français parlé*, Didier Erudition, 1987.
3. M. Blancpain et A. Reboullet, *Une langue : le français aujourd'hui dans le monde* ; Hachette, 1976.
4. J. A. Fishman, *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.
5. J. Garmadi, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981.
6. F. Marchand, *La norme linguistique*, Belgrave, Paris, 1975.
7. A. Martinet, *Le français sans fard*, Collection, SUP, Presses Universitaires de France, 1969.
8. M. J. Moreau, *Français oral et français écrit : 2 langues et la différences*, in „*Le français moderne*”, 3 / 1977.
9. A. J. Peytard, *Oral et scriptural : deux ordres de situation et de description linguistique*, „Langue française”, 6 / 1970.
10. A. Rigault, *La grammaire du français parlé*, Hachette, 1971.
11. A. Sauvageot, *Français écrit, français parlé*, Larousse, 1962.
12. A. Sauvageot, *Analyse du français parlé*, Recherches / Applications, Hachette.
13. A. Sauvageot, *Français d'hier ou français de demain ?* Collection Langues en question, Nathan.

## **Table des matières**

## Plan de travail

<b>Introduction</b>	3
<b>Chapitre I</b>	4
1. La dynamique du français contemporain	4
1.1 Le lexique	6
1.2 La syntaxe	7
1.3 La morphologie	8
1.4 La phonologie	9
2. Les descriptions du français contemporain	11
2.1 Les descriptions traditionnelles	11
2.2 Les descriptions structurales	12
2.3 Les descriptions fonctionnelles	12
2.4 Les descriptions génératives transformationnelles	13
2.5 Les descriptions de l'emploi du français	15
3. Le parlé et l'écrit	16
3.1 L'écrit présent dans l'oral	17
<b>Chapitre II : Oral vs. écrit</b>	18
2.1 Les descriptions propres à l'oral et à l'écrit	18
2.2 Les modes de production	19
2.3 Recherches de mots	20
2.4 Analyse de quelques turbulences	22
2.5 Les grands mythes séparateurs	22
2.6 Français parlé et français populaire	23
2.6.1 Le français populaire	23
2.6.2 Le populaire - littéraire	23
2.6.3 Le français "tel qu'on le parle"	23



2.6.4 Le français populaire est pauvre	24
2.7 Le français parlé et le français écrit- Les équivoques	24
2.8 Le français parlé ferait évoluer la langue	25
<b>Chapitre III : Le français écrit</b>	27
<b>Chapitre IV : La langue parlée</b>	30
4.1 Les innovation du parlé	31
4.2 Les fautes parlées	35
4.3 L'ordre des mots	36
<b>Chapitre V : L'imbrication écrite – parlée</b>	43
5.1 Le vocabulaire	43
5.2 Les structures grammaticales	48
<b>Conclusions</b>	53
<b>Bibliographie</b>	55

---